BANQUET

OFFERT A

SIR HECTOR L. LANGEVIN,

C. B., K. C. M. G.,

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS,

PAR

LES CITOYENS DE MONTREAL

A L'HOTEL WINDSOR,

LE JEUDI, 18 OCTOBRE 1883.

F. X. LEMIEUX, Communes, Ottawa, Ont

MONTREAL:
IMPRIMERIE DE "LA MINERVE," 212 ET 214, RUE NOTRE-DAME
1883


Hector L. Langevin,
Ministre des Travaux Publics



BANQUET

OFFERT A

SIR HECTOR L. LANGEVIN,

C. B., K. C. M. G.,

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS,

PAR

LES CITOYENS DE MONTREAL

A L'HOTEL WINDSOR,

LE JEUDI, 18 OCTOBRE 1883.

MONTREAL :
IMPRIMERIE DE "LA MINERVE," 212 ET 214, RUE NOTRE-DAME.

1883



BANQUET

OFFERT À

SIR HECTOR LANGEVIN

Par les citoyens de Montréal, le 18 octobre 1883.

Montréal, 14 Novembre 1883.

Le 18 octobre dernier, l'honorable sir Hector L. Langevin, C. B., K. C. M. G., ministre des Travaux Publics du Canada, était l'hôte des citoyens de Montrèal, à l'Hôtel Windsor.

Il y eut grand Banquet sous la présidence de Son Honneur, l'honorable Jean-Louis Beaudry, maire de Montréal.

La démonstration fut des plus éclatantes.

Dans son Premier-Montréal du 19 octobre, la *Minerve*, parlant de ce banquet, disait :

" La démonstration d'hier soir, en l'honneur de sir Hector " Langevin, comptera comme l'une des plus brillantes qu'on ait " vues dans ce genre à Montréal, L'honorable ministre des Tra- " vaux Publics a lieu de s'en féliciter, comme aussi les souscrip- " teurs et les membres du comité des citoyens.

" De fait, nous ne croyons pas qu'on ait jamais vu de réunion " politique plus importante et plus brillante dans la province. Il " y avait là douze ministres, près de quatre-vingt membres des " deux parlements, et un grand nombre de nos principaux citoyens.

" La table d'honnenr comprenant soixante couverts ne pouvait
" recevoir tous les convives du monde officiel, dont un bon nom-
" bre durent prendre place aux tables latérales.

" Il y avait douze de ces dernières, et le nombre total des per-
" sonnes présentes était d'environ cinq cents. C'est autant que
" peut contenir et que n'a jamais vu rassemblés la grande salle de
" l'Hôtel Windsor.

" La manifestation avait en outre un caractère non-seulement
" local, mais général ; des citoyens de Québec, d'Ontario, des
" Trois-Rivières, de Saint-Jean, de Saint-Hyacinthe, etc, s'étaient
" joints à ceux de Montréal pour acclamer sir Hector.

" Les discours ont été ce qu'il devaient être en une pareille cir-
" constance, bien pensés et bien dits. Plusieurs contiennent de
" brillants aperçus sur notre politique.

" Il y a aujourd'hui un peu plus de vingt-cinq ans que sir Hec-
" tor faisait ses débuts en parlement pàr sa fameuse motion de
" non-confiance contre le cabinet Brown-Dorion. Il a fait partie
" depuis lors de tous les cabinets conservateurs et joué le rôle
" éminent que l'on sait dans la conduite des affaires du pays.

" Le témoignage éclatant qu'il vient de recevoir prouve en
" quelle estime le tient notre monde politique. Nous nous asso-
" cions de tout cœur à ce témoignage, et nous offrons à sir Hec-
" tor, à l'occasion de son passage à Montréal, l'expression de
" notre respect et de notre admiration pour ses hautes qualités
" d'homme d'Etat et son patriotisme."

Environ cinq cents personnes prirent part à ce banquet. Voici la liste des convives. Elle comprend environ cinq cents noms ; celle des souscripteurs, au complet est de plus de six cents.

A

Allard Louis, Archambault F. X., Abbott J. J. C. Hon. ; Arpin Chas., Archambault J. L., Allan Hugh A., Allan Bryce J., Allan H. Montague, Montréal ; Angers E., Panet —, Amyot G., Québec ; Armstrong J. Hon., Armstrong J. de L., Armstrong C. N., Armstrong L. O., Atkins J., Montréal.

B

Bélanger A., Montréal ; Bastien B., Saint-Vincent de Paul ; Beaudry H., Bélair A. P., Bernier E., Blanchard L. V., Bergeron J. G. H., Beaubien Louis,

Bissonnet A., Montréal ; Benoit P. B., M.P., Saint-Hubert ; Bergevin C. M.P.P., Beauharnois ; Blanchet M. Hon., Québec ; Bethune Strachan, Beaudry J. L. Hon., Bulmer H. J., Bourque E. J. Dr., Bellemare R., Bourassa J. Bte et N., Bourassa Noé, Barré J. L., Beauchamp L. E., Bulmer Henry, Brossard A. H., Bourgouin Naz. H., Bowie D. E., Busteed E. B., Branchaud A. Montréal ; Bertrand Chas., Ile Verte ; Beaudet E., Bossé Jos. G., Québec ; Blanchette, J. G., Lévi ; Bourbeau D. O., Bolby L. A., Bolduc Jos., Bisaillon L. J., Brosseau T., Montréal ; Beaugrand J. B. H., Iberville ; Beaubien A. H., Saint Jean ; Boivin G. H., Beaudin H., Beaudry Alphonse, Montréal ; Brosseau lieutenant-colonel, Brisson T. A. Dr., Brossard Julien Laprairie ; Beauchemin A. V. T., Saint-Hyacinthe ; Black John, Black A., Saint-Jean ; Beaudry P. J. Ubalde, Montréal ; Bourbeau J. O., Victoriaville ; Baker L. B., Beauharnois ; Beaudry J. E., Village Saint-Jean-Baptiste ; Bonin J. A., Montréal ; Booth John B., Baskerville P., M.P.P., Berkett Thos., Borbridge W. S., Ottawa ; Brossard Moïse, Brown J. J., Barbeau Henri, Montréal ; Brown A., Baker J. C., Baby Horace, Baker Jos. B., Beauchamp B., Buisson L. F. T., Berryman C. E., Bryson M,, M.P. Brais J., Montréal.

C

Champagne C L., Colleret, E. D., Chanteloup E , Cheney Gilman, Charlebois H., Charlton E. J., Coyle P. J , Conway M., Montréal ; Charland A. N., Saint-Jean ; Coristine James, Clendınneng W., Cornellier C., Church L. R. Hon., Cousineau L., Craig Geo., W., Coursol C. J., Montréal ; Chinic E. N., Carrier C. W., Québec ; Chabot Julien, Lévis ; Carreau J. P., Saint-Jean ; Chenevert J. A., Sorel ; Charlebois Alphonse, Charlebois L. B. A., M.P., Laprairie ; Cruickshank James L. L. B., Cowans Robert, Cowans J. B., Cow J. B., Montréal ; Campbell B. F., Saint-Hilaire ; Chabot P. H , Cow George, Clemow Frs., Ottawa ; Cimon S. W., Carrière C. W., Carter J B., Crosby Peter, Québec ; Cotts Alex , Montréal ; Crépeau E., Arthabaska ; Cooper Jas., Cleghorn I. P., Curran J. J., Champagne C. L., Montréal.

D

Dumford G., Dumoine A., Dubreuil J. P., DesRivières, R., Desjardins A., Desaulniers Docteur, M.P., Montréal ; Dionne M., Hon , Québec ; Desbarats Geo , E., Dansereau, M. E., Doré Emery J., Duchesneau A., Durocher Isidore B , Desrivières Ernest, Davidson C. P., Doherty C. J., Dufresne J. M., Donnelly, Jas., Donovan P., Devins R., Drummond Geo. A., Deblois O , DeMartigny A., De Bellefeuille E. Lef., De Beaufort Jean, Duhamel Geo., De Lorimier J. D., Drapeau F., Dorion J. A , Montréal ; Dion J O., Chambly Bassin ; Duguay Jos., La Baie ; Drouin J. O., Montréal ; Daoust J. L., Sainte-Anne ; De Beaujeu J. R , M P., De Labruère Boucher, Saint.Hyacinthe ; De Lamirande Ths., Doyle P. S , Montréal ; Duval Bruno, Trois-Rivières ; Du-

buc échevin, Daoust J. B., M.P., Montréal ; Dorais M. P. P., Saint-Grégoire ; Devlin R. J., Dufaut S., Ottawa ; Dansereau J. C., Dawson S. S., Montréal ; Desjardins J. B., Desrosiers Ernest, Montréal ; Dorion J., Saint-Ours ; Desève A., Saint-Henri ;

E

Ethier M., Ewing S. H., Ewing A. S., Montréal ; Elliott J. K., Beauharnois ; Erratt Jacob, Esmonde Jos., Ottawa.

F

Filiatreault F., Filiatreault D., Forget, Fournier H., Frigon J., Montréal ; Flynn, Hon., Québec ; Forsyth R., Foote S. B., Montréal ; Ferrier Hon., Jas., Fearman F. M.

G

Grant G. R., Globensky Edmond, Gauthier Hy., Montréal ; Gaherty Wm., Carillon ; Globensky L. A., Glackmeyer Chas., Gould Chas. H., Gilmour J. Y., Galt A. T. S., Grenier A. W., Gault M. H., Garth Chas., Globensky Ben. Gélinas A., Gault R. C., Montréal ; Giroux Edmond, Girouard Théo., Québec ; Gagné J. A., M.P., Chicoutimi ; Grandbois Dr., Rivière-du-Loup ; Gorman P., Québec ; Guilbeault Ed., M. P., Joliette ; Germain A., Sorel ; Girard M. A., Hon., Varennes ; Guérin Dr J. J., Guérin M., Goodhue Henry S. W., Gagnon Arthur, Guest Jas., Montréal ; Gagné D., Gouin J. A., Gault A. F., Gillespie J. A., Graham D., Greene J. A.. Gray H. R., Gérin Hon. E., Gagné M., M.P., Gauthier J. Z.

H

Harris R.. Hébert L., Hudon Victor, Howard Thos., Herriman H., Hampson Robt., Hingston Wm H., Harrington T. W., Huot Lucien, Hall John S. jr., Henshaw F. W., Henderson D. H., Hamilton John Hon., Montréal ; Huot P., Hamel Jos., Hamel F. E., Hamel Adolphe, Québec ; Hamel J. C., Montréal ; Hamel O. Z., Trois-Rivières ; Howe Wm, Ottawa ; Hope John, Hogue Geo., Hulsar Jos., Henneker F. Henry V., Hétu L. O.

I

Ives H. R., Montréal.

J

Judah F. Thos., Jeannotte E. H., Montréal.

K

Kennedy John, Montréal ; King James, Kerby James, Québec ; Kennedy Pat., Kavanagh Henry J., Keroack Alphonse, Montréal ; Kavanagh Jos., Kerr W. H. C. R., Montréal ; Kingston F., Kingloch W., Kerry John.

L

Labelle H. P., Lavigne Jos. F., Labelle J. B., Lecavalier N. M., Lavigne Azarie, Leprohon J. L., Lapointe François, Montréal ; Lynch Mr. Hon., Knowlton ; Lamontagne P., Lafrenière O., Lacoste A. Hon., Laurent Ald., Lapierre A., L'Ecuyer J. D. H., Leblanc P. E., M.P.P., Laurent Geo., Montréal ; Light A. L., Québec ; Lamontagne F. J., Sainte-Anne des Monts ; LeDroit Théo., Québec ; Lacoste Ant., Lunn A. H., Montréal ; Labrosse S., M.P., Ottawa ; LeDuc L., M.P.P., Sorel ; Laviolette Dumont, Laviolette G. J. Hon., Loranger T. J. J. juge, Loranger J. M., Lavigne Ernest, Lamothe Guillaume, Montréal ; Leckie R. G., Sherbrooke ; Lionais D. E., Leblanc, Montréal ; Laverdure E. G., Ottawa ; Lessard Jos., Lasalle L., Lajoie L. J., Limoge Nar., Montréal ; Law D., Lajoie L. G., Louthood, Montréal ; Letourneux C. H., Saint-Henri.

M

Malo Eugène, Montréal ; Mousseau Honorable M., Québec ; Moisan F. X., Mercier F., Murphy Ed., Murphy P. S., Mitchell Peter Hon., Monk F. D., Morris J. N., Martin M., Mainville P., Montréal ; Mailloux J. A., Maguire James, Québec ; Montpetit A. U., Montmagny ; Massue L. H., Varennes, M.P. ; Marchand W., Mireault J., Montréal ; Martel Dr., Chambly ; Malhiot H. G., Trois-Rivières ; Moreau Ed., Québec ; Masson L. R. Hon., Terrebonne ; Mercier, Mullarky Michael, Méthot F. X., M P., Nicolet ; Magee Chas., Ottawa ; Marson M., McKeown R., McFarlane John, McCormick D., McMullan H., Macdonald Duncan, McCord D. R., McGibbon R .D., McLennan Hugh, Montréal ; McIntosh C. H., Ottawa ; McGreevy R. H., McEwan, P., McGreevy Thos., Québec ; McCarthy D., Sorel ; McDougall John, McCready Robt., McNamee, Montréal ; McNaughton M., Ottawa ; McLaren Peter, Perth ; McGillvray Ed., McDonald Oscar, McCaffrey Wm., McBae, Ottawa ; McLennan, Macdougall Thos., Nelson Chas. A., Marceau F. R.

N

Nowor Jas., Nelson Jas., Montréal ; Nantel J. A., M.P.P., Saint-Jérôme ; C. A. Nelson G., Montréal.

O

Ouimet A. J., M.P., Obrien Jas., Ogilvie A. W., Hon., Ouimet Jos., Ouimet Alp., Ogilvy John, Owens M.

P

Poulin P., Payette Jos., Pelletier P , Provencher J. N. A., Pagnuelo S., Prowse Geo. R., Potter T. J., Parent E. H., Préfontaine N., Perrault C. O., Poitras J. R., Montréal ; Peter Simon, Québec ; Pelletier L. C., Montréal ; Pelland B. C., Berthier ; Pelletier P., Prévost Armand, Plante E. P., Prieur U., Patton O. P., Col., Jos., Poulin Pierre, Montréal ; Paterson, Pariseau O. P., Plummer, J. H , Paterson P. A., Poupore M., M.P. P.

Q

Quinn M. J. F., Quinn F. A., Montréal.

R

Riendeau Jos., Resther J. D., Rouillard J. B., Rolland J. B., Rivard S., Renaud Nap., Montréal ; Roberge L. A., Saint-Hyacinthe ; Rastoul A., Raza A., Roy Victor, Roy F. X., Ryan Thos., Hon., Robertson Andrew, Rottot Dr, Riopel O., Montréal ; Russell Willis, Roy F. E. D., Riopel L. J., Québec ; Robillard Jos., Lanoraie ; Rodier C. S., Rastoul Abraham, Montréal ; Robitaille Louis, Québec ; Raymond N., Ross J. J. D., Roy R., Rivard S., Montréal ; Reford R., Rankin John., Rhéaumé M., Saint-Valentin, Roberge A. T. A., Laprairie.

S

Senécal E., Simard Joseph, Simard E. G., Starnes M. Hon, Smyth R. A., Saint-Onge S., Sinclair D. Scullion Jas, Montréal ; Smith E. R., Saint-Jean ; Shearer James, Saint-Louis J. B. jr., Saint-Louis E., Stevenson A. A, Scott Gilbert, Saint-Charles F. X., Montréal ; Straw C. H., Straw William, Sicotte L. W, Sarrasin F., Surveyer L. J. A., Montréal ; Sullivan J. H., Beauharnois ; Stewart M. L., Stewart A., Shaw C. S., Ottawa ; Sidy J. C. Sergeant G. J., Stephenson J., Spencer C. E.

T

Tellier Louis, Saint-Hyacinthe ; Taillon L. O., Montréal ; Tassé Dr Saint-Laurent ; Tassé Joseph, M.P.. Tansey D., Tait M. M., Tansey Barney, Montréal ; Tanguay G., Québec ; Taillon A. A., Sorel ; Trudeau L. A., Saint-Jean ; Trudel F. X. A., Hon., Montréal ; Taché Louis H., Tassé E. H., Ottawa ; Terroux Arthur, Montréal ; Thompson Alex., Tassé D., Tremblay A. A.

V

Villeneuve J. O., village Saint-Jean-Baptiste ; Vallée C. A., Vanasse F., Vilbon Chas. Alb., Vilbon M. Jacques, Montréal ; Vachon E., Escoumains ; Valin V. P., Vallière P., Québec ; Vannier J. E., Vannier O., village Saint-Jean-Baptiste.

W

Wurtele M. J. Hon., Whitnay W. D., White Thos., White Richard, Whelan P. John, Ward G., Montréal ; Wainright W., Watson W., Wilson C. A.

La salle était splendidement décorée de tentures et de guirlandes qui ajoutaient encore à sa richesse naturelle. En arrière des sièges du président, on remarquait un superbe trophée préparé par M. Hébert. On voyait sur un piédestal recouvert du drapeau de la Confédération le buste de sir Hector, flanqué de drapeaux français et anglais, avec le tricolore comme fond de scène : au-dessus l'écusson de l'honorable ministre, peint sur bois avec une grande habileté. Voici le menu :

MENU :

Potages—Tortue verte ; consommé à la bonne femme.

Poisson—Saumon à la Chambord ; filet de doré à la Horley ; pomme mitrailleuse.

Relevés—Selle de chevreuil à la Horley ; tomates farcies.

Entrées—Grenadine de poulet à la Chevalier ; pluvier farci aux truffes à la Perigord ; bouchées de caille à la chasseur.

Rôti—Côte de bœuf ; jambon ; dindonneau.

Sorbet—A l'Andalouse.

Gibier—Canard noir ; perdrix.

Légumes—Pommes de terre ; choufleur ; épinards ; petits pois ; choux de Bruxelles.

Mayonnaise de volaille, de homard, de Laitue.

Entremets—Plum pudding à l'Anglaise ; gelée garnie aux fruits ; Charlotte Russe à la vanille ; soufflé au café ; petits fours panachés ; glace Napolitaine ; confiserie ; dessert ; café.

Voici la liste des santés telle qu'indiquée au programme officiel :

La Reine, le Prince de Galles, le Gouverneur-Général, l'armée, la marine et la milice. Réponse par l'hon. A. P. Caron. Notre hôte Sir Hector Langevin ; C.B., K.C.M.G. par le président. Le cabinet fédéral, par Sir A. T. Galt ; réponse par les ministres. Le parlement du Canada, par M. McLennan ; réponse par l'hon. A. W. O'Gilvie, (sénateur), MM. Gault, Coursol et Curran, (députés). Le gouvernement et la législature de Québec, par M. J. C. Doherty ; réponse par l'hon. J. A. Mousseau. La presse, par J. H. Bulmer ; réponse par M. Joseph Tassé, M.P. Les dames, par M. A. Gélinas ; réponse par M. J. H. G. Bergeron, M.P.

M. le lieutenant-colonel Ouimet, M.P. a répondu à la santé de l'armée ; sir Hector Langevin à celle de Notre Hôte ; sir Alexander Campbell et l'honorable M. Chapleau à celle du gouvernement fédéral ; MM. O'Gilvie, Coursol et Curran à celle du parlement fédéral ; l'Honorable M. Mousseau à celle du gouvernement de Québec ; M. J. Tassé, M.P., à celle de la presse et M. Bergeron, M. P., à celle des Dames.

On comptait, parmi les convives, sept ministres fédéraux et cinq ministres locaux, une douzaine de sénateurs, trente-cinq ou quarante membres de la Chambre des Communes, huit ou dix conseillers législatifs, douze membres de la Chambre d'Assemblée, sans compter d'anciens ministres ou députés tels que sir A. T. Galt, l'honorable juge T. J. J. Loranger, l'honorable juge Armstrong,

les honorables MM. Malhiot et Church, MM. Tellier, Lecavalier, Champagne, Leblanc, etc.

Les ministres étaient les honorables sir Hector Langevin, sir Alexander Campbell, MM. McLelan, Chapleau, Smith, Carling, Costigan, Mousseau, Lynch, Wurtele, Starnes, Dionne ;

Les sénateurs, MM. Chinic, DeBlois, Ferrier, Girard, Hamilton, Masson, Ogilvie, Ryan, Robitaille, Trudel, etc ;

Les membres des Communes, MM. Abbott, Amyot, Bergeron, Bryson, Benoit, Blanchet, Bossé, Bourbeau, Billy, Bolduc, Baker, Coursol, Cimon, Curran, Desjardins, Desaulniers, Daoust, DeBeaujeu, Gault, Labrosse, Mitchell, Massue, MacIntosh, Méthot, McGreevy, Ouimet, Riopel, Tassé, Vanasse, Valin, Ths. White, etc ;

Les conseillers législatifs, MM. J. L. Beaudry, Beaubien, DeLaBruère, Gérin, Lacoste, Laviolette, Ross, Dorion, etc ;

Les membres de la Chambre d'Assemblée, MM. Archambeault, Beaubien, Bergevin, Baskerville, Charlebois, Dorais, Flynn, Leduc, Martel, Nantel, Robillard, Taillon, Poupore, etc.

Nous en oublions probablemènt quelques-uns. Ce qui est certain, c'est qu'on a rarement, vu, en dehors des enceintes parlementaires, une réunion aussi imposante.

Sir John Macdonald, retenu chez lui par la maladie, n'avait pu venir à son grand regret. Sir Léonard Tilly, l'honorable M. Bowell, l'honorable M. Caron, venant de perdre des membres de leurs familles, avaient envoyé des lettres d'excuse, qui furent lues par le président.

Il était bien deux heures du matin quand les convives quittèrent la salle du banquet au chant de " Vive la Canadienne " et du " God save the Queen."

Ainsi se termina cette belle fête, la plus grandiose du genre qui se soit encore vue à Montréal et dans le pays.

La Métropole Commerciale du Canada, était depuis longtemps endettée envers l'honorable ministre des Travaux Publics. En effet c'est grâce à la politique large et si pratique de sir Hector que le gouvernement du Canada a entrepris et exécuté dans notre Saint-Laurent, tous ces grand travaux d'utilité publique, qui ont si puissamment contribué au développement de la prospérité nationale, à la richesse et à la grandeur de Montréal.

C'est aussi ce que les citoyens de Montréal ont voulu reconnaître par la brillante démonstration du 18 Octobre dernier en l'honneur de l'honorable ministre.

Montréal doit être fière aujourd'hui d'avoir eu l'occasion de témoigner sa reconnaissance d'une manière si éclatante pour sir Hector, et en même temps si honorable pour la ville elle-même.

Après les santés officielles, celles de la reine, de la famille royale, du gouverneur-général, des volontaires, celle-ci répondue en termes très heureux par le lieutenant-colonel Ouimet, M. P., et par le lieutenant-colonel Stevenson, qui furent bues avec enthousiasme au son du *God save the Queen* joué par l'orchestre, le président, proposa la grande santé du jour, marquée sur le programme

NOTRE HOTE.

Il prononça une courte allocution dont voici la substance :

Discours de M. le Maire Beaudry.

Messieurs,

La santé que j'ai à vous proposer maintenant est celle même de l'homme en l'honneur de qui nous sommes réunis ici ce soir. Je suis certain que vous considérez comme moi, que nous avons eu grandement raison de lui offrir ce témoignage de respect et d'estime, d'organiser cette démonstration réellement magnifique, digne de lui, digne de la ville et des citoyens de Montréal, en l'honneur de l'homme d'Etat si éminent que nous accueillons aujourd'hui. (Applaudissements).

Je n'ai pas besoin, messieurs, de vous parler de la carrière de sir Hector comme homme public. Vous la connaissez tous comme moi, et vous savez qu'elle a été honorable pour lui comme pour le pays.

En peu de mots, cependant, je vous en rappellerai quelques grandes lignes.

Je suis maire depuis longtemps, vous le savez, eh bien, sir Hector l'a été bien avant moi. Il était maire, non de Montréal, mais

de Québec, notre vieille et vénérée capitale, il y a plus d'un quart de siècle (Applaudissements).

En cette qualité, *Notre Hôte*, qui avait dès lors le juste sentiment des besoins de la province, se fit l'avocat de la grande entreprise, aujourd'hui réalisée, du chemin de fer du Nord. Sir Hector était publiciste, en même temps que maire et député, et il mit sa plume vigoureuse et élégante au service de la cause.

Je n'ai pas besoin de vous parler du rôle qu'il a joué en Chambre et qui a été remarqué dès l'abord. M. Langevin ne tarda pas à entrer dans le gouvernement, et il a été l'un des Pères de la Confédération, l'un des fondateurs du régime sous lequel nous vivons et qui nous a procuré tant d'avantages, puisque nous pouvons nous considérer comme un des peuples les plus libres et les plus heureux qui existent (Applaudissements).

On a beaucoup critiqué sir Hector en certains quartiers. Mais ses pires ennemis lui ont rendu le témoignage d'être, comme chef de département, un administrateur modèle, incomparable. Tous ses adversaires lui rendent hommage à cet égard aujourd'hui. Quant à ses amis, à vous et à moi, nous le saluons en outre comme un politique de premier ordre, un homme d'Etat de première valeur.

Comme ministre des travaux publics, il a rempli sa charge à la satisfaction du gouvernement et des Chambres comme du public. Il y a déployé les admirables qualités pratiques, cette justesse d'observation, cette sûreté de coup d'œil, cette précision, cette assiduité que tout le monde vante.

Je n'entrerai pas dans les détails que je pourrais toucher à ce propos. Je me bornerai à vous rappeler l'impartialité, la justice et le patriotisme dont il a fait preuve à l'occasion des travaux de creusement du chenal du Saint-Laurent, qui intéressent si vivement Montréal et le grand port de Montréal.

Je n'ai pas besoin d'en dire davantage. Vous comprenez la position comme moi, et les sentiments que je pourrais exprimer, vous les ressentez tous.

Sans plus de préambule, donc, j'ai l'honneur de vous proposer de boire à la santé de notre hôte éminent Sir Hector Langevin.

Ce discours fût vivement applaudi. L'orchestre joua l'air national : *Vive la Canadienne*.

Sir Hector se leva alors. Il fut accueilli par une véritable ovation, qui dura cinq ou six minutes. Lorsque le calme fut rétabli, sir Hector parla à peu près en ces termes :

Discours de Sir Hector Langevin.

M. le Maire,

Honorables messieurs et messieurs,

Ce serait affectation de ma part si je ne vous disais de suite combien cette magnifique démonstration m'a ému, et combien je ressens la manifestation de votre confiance ce soir. Messieurs, cette démonstration, je la qualifie en un seul mot : c'est une démonstration princière. Je ne m'en étonne pas quand je sais qu'elle est faite par les citoyens de Montréal, que je connais depuis si longtemps et qui toujours m'ont montré tant d'affection et tant de confiance (Applaudissements.)

Messieurs, vous pouvez croire combien je vous remercie des efforts que vous avez faits et que l'on me dit avoir été les efforts de tous, puisque tous, conservateurs comme libéraux qui sont ici, ont voulu me faire honneur et reconnaître dans ma personne, le représentant de la nationalité française dans le cabinet d'Ottawa accompagné, comme je le suis, de deux autres membres du gouvernement (Applaudissements.)

Soyez sûrs, messieurs, que quand je vous offre des remerciements, je vous les offre bien sincèrement. Je vous les offre du fond de mon cœur, et je puis vous assurer que si mon collègue et mon chef, l'honorable sir John A. Macdonald, avait pu être ici,— ce qu'il n'a pu faire à cause de l'état de sa santé, — il vous aurait remerciés aussi du fond de son cœur, de reconnaître, dans la personne de l'un de ses collègues, — je ne dirai pas son plus fidèle collègue, mais un collègue aussi fidèle qu'aucun autre — de reconnaître non-seulement ce que son collègue a fait, mais aussi la politique du gouvernement d'Ottawa depuis que nous sommes au pouvoir (Applaudissements.)

Messieurs, lorsque je regarde autour de ces tables, et que je vois dans cette immense assemblée un nombre considérable de ministres fédéraux et de ministres provinciaux, qui sont venus, à

l'appel des citoyens de Montréal, faire honneur à leur collègue ; — quand je vois autour de ces tables, dis-je, un nombre considérable de sénateurs, qui n'ont pas craint de déroger à leur gravité naturelle pour venir à votre appel, citoyens de Montréal, faire honneur à votre très humble serviteur ; quand je vois autour de ces tables un aussi grand nombre de mes amis et de mes collègues de la chambre des Communes, de ces hommes qui, par leurs votes, font et défont les gouvernements, de ces hommes qui, depuis que nous sommes au pouvoir, ont eu assez de confiance dans nos mesures et dans notre politique pour nous y maintenir, de ces hommes qui n'ont pas craint de voter avec nous, non-seulement pour la Confédération des provinces de l'Amérique Britannique du Nord, mais aussi pour les autres grandes mesures du gouvernement de sir John A. Macdonald ; quand je vois autour de ces tables des membres des deux chambres de la législature de Québec, qui ont voulu aussi faire honneur à celui que vous reconnaissez comme le chef des conservateurs de la province de Québec (Applaudissements) ; quand je vois autour de ces tables les princes du commerce et de la finance qui, eux aussi, ont laissé leurs comptoirs et leurs occupations pour venir ici me saluer et me donner l'appui de leur présence et de leur confiance ; quand je vois aussi autour de ces tables des membres des professions libérales, et des représentants de toutes les classes de la société, non-seulement de la ville de Montréal, mais de toutes les parties de la province de Québec, je me demande, messieurs, si c'est bien pour moi que cette démonstration est faite. Je me demande si c'est bien à moi, ancien député de Dorchester, maintenant le député de Trois-Rivières et membre du gouvernement d'Ottawa, que s'adressent tous ces compliments, toutes ces ovations, et tous ces applaudissements (Applaudissements.)

Je crois découvrir dans vos applaudissements que vous avez probablement fait erreur en m'adressant tout cela. J'accepte le tout, cependant, avec la plus grande humilité, bien convaincu que je devrais faire beaucoup plus pour mériter tout ce que vous faites pour moi ce soir. (Applaudissements.)

Je crois me rappeler, et je pense que vous vous rappelez aussi

que pendant un nombre d'années considérable, j'ai eu l'honneur de servir de premier lieutenant à notre regretté chef, sir George Etienne Cartier. (Applaudissements.) Je ne doute pas que la démonstration de ce soir en soit une aussi à la mémoire de ce chef vénéré que nous pleurons encore, et que nous pleurerons longtemps. (Applaudissements.)

Je pense que vous avez voulu aussi, par cette démonstration, reconnaître que j'avais consacré vingt-six des plus belles années de ma vie à la défense des intérêts de mon pays, sans égard aux nationalités, et sans égard aux provinces. Messieurs, tout cela est vrai ; néanmoins, pour ces vingt-six années passées au service de mon pays, je suis plus que récompensé par les applaudissements que vous me prodiguez, par la confiance que vous me manifestez en venant vous grouper tous ensemble autour de ces tables, et me dire, par vos démonstrations : Continuez, vous serez appuyé. (Applaudissements.) Tout cela semble m'être personnel, et l'est sans aucun doute. Je vous en remercie, messieurs, pour moi-même et mes collègues : car ce que vous faites pour moi, vous le faites pour mes collègues, et surtout, vous le faites pour sir John A. Macdonald (applaudissements), ce grand chef conservateur qui, depuis bientôt quarante ans, a place dans les assemblées délibérantes du pays, à la tête du gouvernement. Il peut avoir commis des erreurs dans sa vie, mais s'il en a commis, il n'a fait que ce que font les hommes, car on sait que *humanum est errare*. Mais les grands services qu'il a rendus à son pays, les grandes mesures qu'il a fait adopter, la position extraordinairement élevée qu'il a occupée dans son pays, et qu'il occuperait s'il était appelé à jouer son rôle dans un autre pays, tout cela doit nous faire demander à Dieu qu'il nous conserve ce chef pendant de longues années encore. (Applaudissements). Soyez sûrs, messieurs, que le désir que j'éprouve en ce moment est celui de tous mes collègues, sans exception.

Votre démonstration s'adresse encore aux grandes mesures qui ont été adoptées sous l'administration dont je fais partie. Nous avons eu d'abord l'acte de la Confédération. Nous avons eu, depuis notre retour au pouvoir, la politique nationale. Nous avons eu ensuite la grande mesure du chemin de fer du Pacifique, et

finalement, nous avons une mesure qui ne le cède pas en importance à celles que je viens de nommer ; je veux dire l'encouragement de l'immigration dans notre pays.

Messieurs, l'acte de la Confédération était nécessaire pour rétablir l'harmonie entre les différentes provinces de ce pays. Vous vous rappelez que nous étions au moment de troubles sérieux entre les deux provinces du Haut et du Bas-Canada, et la Confédération n'est pas venue une heure trop tôt, pour faire cesser ces discussions qui menaçaient de se terminer par des conflits dont les conséquences auraient pu être très graves. Eh bien ! l'acte de la Confédération a fait cesser toutes ces dissensions et a réuni nos provinces depuis le Golfe Saint-Laurent jusqu'à l'Océan Pacifique. La Confédération a eu aussi pour effet de faire tomber les barrières fiscales qui existaient entre les différentes provinces, et le résultat a été de faire ce que nous voyons aujourd'hui, une confédération qui nous promet non-seulement un grand peuple, mais une grande nation qui prend sa place parmi les nations du monde ; une nation qui sera certainement l'une des plus importantes du Nouveau-Monde. Car, n'oubliez pas que la Confédération s'étend sur un territoire presqu'aussi grand que la moitié de tout l'Empire Britannique, y compris les Indes. C'est une position très enviable, et dont tous les ministres doivent être fiers, que celle de gouverner un pays aussi étendu que le nôtre et qui a un avenir aussi considérable devant lui.

La politique nationale est la seconde mesure dont je vous parlais tout à l'heure. Cette politique était devenue une nécessité, vû la position du pays, à l'époque où nous l'avons proposée aux chambres. A cette époque-là, les revenus publics n'étaient pas suffisants pour défrayer les dépenses ordinaires du gouvernement du pays.

Notre crédit était considérablement ébranlé, et nous ne pouvions pas emprunter sur les marchés étrangers pour faire face aux dépenses nécessitées par les grands travaux publics, si ce n'est à un taux très élevé. Dans ces circonstances, le gouvernement a dû de suite considérer la question de savoir s'il ne devait pas s'opérer un changement dans notre position fiscale. La question était celle-ci : "Quelle est la mesure nécessaire pour rem-

plir le coffre public sans obérer le peuple, et pour ramener au pays nos frères exilés de l'autre côté de la ligne 45me, qui désirent revenir, mais qui n'y trouvent pas l'emploi nécessaire pour leur soutien et celui de leur famille ? " Le gouvernement, aidé par la grande majorité du parlement, a cru devoir changer complètement la politique fiscale du pays et adopter ce qui a été appelé plus tard la politique nationale, et ce que nous appelons aujourd'hui la protection. (Applaudissements.)

Je ne me cache pas, messieurs, qu'il y avait deux opinions sur cette question. Il peut encore y en avoir deux, mais les résultats sont là. Au lieu d'un crédit délâbré, au lieu d'un revenu insuffisant pour rencontrer les dépenses, nous avons aujourd'hui un revenu considérable, qui suffit à toutes les dépenses ordinaires et qui nous permet aussi de solder toutes les dépenses extraordinaires que requièrent les travaux nécessaires dans les différentes parties de la Confédération.

Aussi, messieurs, vous avez vu que, durant les trois ou quatre dernières années, au lieu d'avoir des déficits, nous avons eu des excédants considérables, et entre autres, durant l'année qui vient de finir, l'excédant des revenus sur les dépenses a été de plus de sept millions et un quart. (Applaudissements.)

Ces sept millions et un quart ne sont pas allés dans la poche des ministres. Si nous avions pu les enfouir là, avec le consentement du parlement et du peuple, je vous assure qu'il y aurait eu place à les mettre. Mais ce n'était pas notre mission. Notre mission était de veiller aux intérêts du pays et de subvenir à ses dépenses. Quand nous avons vu que, chaque année, nous avions des excédants considérables, nous avons cru qu'ils ne devaient pas rester improductifs dans le coffre public, mais que nous devions les employer aux grands travaux que nécessitait la Confédération, depuis le Pacifique jusqu'à l'Atlantique. (Applaudissements.)

Aussi, messieurs, vous nous avez vu de suite adopter une politique toute différente par rapport à notre entreprise publique, le chemin de fer du Pacifique. Nous n'avons pas mis cet argent-là de côté, mais nous l'avons employé à payer la construction du chemin de fer du Pacifique, de manière à ne pas obérer le peuple

en lui faisant payer plus tard des taxes dont le fardeau lui eût été difficile à porter.

Nos successeurs, lorsqu'ils auront de nouveaux travaux à exécuter, feront comme nous, ils les paieront, et s'ils se trouvent à une époque de notre histoire où les revenus soient insuffisants, ils n'auront pas sur les bras le chemin de fer du Pacifique, qui va se payer entièrement, non-seulement au moyen de l'excédant des recettes de chaque année, mais aussi par la vente des terres dans le Nord-Ouest. (Applaudissements.)

Quelqu'un demandera peut-être en quoi ce chemin de fer du Pacifique nous était nécessaire. Mais, messieurs, nous savons parfaitement bien que, de même que par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, nous nous sommes engagés à construire le chemin de fer Intercolonial afin de relier les Provinces Maritimes avec le centre de la Confédération, de la même manière, nous devions construire un chemin de fer dans l'Ouest, c'est-à-dire le chemin de fer du Pacifique, pour relier les provinces de l'Ouest et Manitoba avec les provinces du Centre et le grand noyau du Canada, Ontario et Québec.

Messieurs, la chose était nécessaire, et, pourquoi? parceque nous avons fait la Confédération et que nous avions des aspirations pour l'avenir. Nous n'entendons pas rester des provinces séparées : nous entendons faire, de ce grand territoire que la Providence a mis sous notre gouvernement, un grand empire, et faire de ce peuple qui nous a été donné, une grande nation.

Nous ne verrons probablement pas ce résultat, du moins, moi— bien que l'on dise quelquefois que je ne suis pas très vieux, je ne puis pas vivre encore cinquante ans—mais je suis convaincu que dans cinquante ans, la nation canadienne, française, anglaise, écossaise, irlandaise, allemande, en un mot, la nation canadienne sera une grande nation (Applaudissements.) Et longtemps après que nous serons descendus dans notre tombe on dira : " les Pères de la Confédération n'étaient pas des hommes sans patriotisme ; c'étaient des hommes qui voulaient le bien de leur pays, et la preuve, c'est que nous voyons, de l'Est à l'Ouest, de l'Atlantique au Pacifique, une grande nation à côté des Etats-Unis ; c'est que nous avons ici, au Nord de l'Amérique, une grande monar-

chie, basée sur la monarchie britannique, avec toutes les libertés qu'un peuple peut désirer."

Messieurs, le chemin de fer du Pacifique relie donc cette grande confédération, et nous donne le moyen de communiquer d'un bout à l'autre de notre pays. Mais ce chemin fait encore davantage ; il nous donne le moyen d'amener ici une immigration considérable, ce qui est la quatrième mesure dont je voulais vous parler en commençant mon discours.

Nous avons fait des efforts considérables pour amener sur le territoire canadien, sur n'importe quelle partie du territoire, les émigrants des trois royaumes de l'empire britannique et de l'Europe, et spécialement de ces pays que l'on appelle la France, l'Allemagne et la Scandinavie. Nous avons réussi, et je suis convaincu que la construction du chemin de fer du Pacifique, qui va donner accès aux plus belles parties du territoire du Nord-Ouest, engagera un grand nombre d'émigrants de l'Europe et des trois royaumes britanniques à venir se fixer en Canada.

Mais, messieurs, notre mission ne serait qu'à moitié accomplie si nous oubliions, que nous avons, de l'autre côté de la ligne 45me, un grand nombre de nos compatriotes qui ne désirent rien tant que de revenir au pays et vivre sous les institutions magnifiques que nous avons en Canada. (Applaudissements.)

Aussi, je n'ai pas besoin de vous dire que c'est avec la plus grande satisfaction que j'annonce ce soir que le gouvernement entend prendre des mesures énergiques pour rappeler dans les limites de notre territoire tous nos compatriotes exilés chez nos voisins et qui voudraient revenir vivre avec nous. (Applaudissements.)

Vous concevez, messieurs, que dans un banquet comme celui-ci, je dois être excusé si je ne vous donne pas le détail de toutes les mesures ministérielles que nous avons en portefeuille pour la prochaine session ; mais, dans tous les cas, il est bon que vous sachiez que nos compatriotes, qu'ils soient Canadiens-français ou qu'ils appartiennent à d'autres origines, ne seront pas oubliés et que nous ferons de grand cœur tout ce que nous pourrons pour les rappeler au pays. (Applaudissements.)

Le résultat de ces grandes mesures que nous avons adoptées, c'est que nous avons la paix et l'harmonie dans le pays ; nous

avons un peuple content et satisfait, d'un bout à l'autre de la Confédération. Les partis politiques peuvent quelquefois différer d'opinion sur certaines mesures, d'un intérêt moindre ; mais quand il s'agit des grands intérêts du pays, je suis convaincu que conservateurs comme libéraux, nous devons tous nous joindre et dire : " laissons-là les distinctions de partis ; quand il s'agit d'un aussi grand intérêt que celui de l'avenir de notre Confédération, de la protection de nos intérêts les plus chers, ne nous occupons pas des mesquins intérêts de partis, mais soutenons l'administration, quelle qu'elle soit, qui veut servir ces grands intérêts et dont les mesures tendent vers ce but." (Applaudissements.)

Messieurs, un autre résultat de nos mesures gouvernementales, c'est que nous avons rétabli le crédit national. Vous devez vous rappeler qu'il y a quelques années, quand il s'agissait de faire des emprunts sur les marchés monétaires anglais, nous étions obligés de payer sept et huit pour cent d'intérêt. Aujourd'hui, on semble courir après nous pour avoir nos bons et nos débentures à quatre pour cent. (Applaudissements.) Et je suis convaincu que le temps n'est pas éloigné où, s'il nous faut emprunter de nouveau, on nous demandera nos débentures et nos bons à trois et trois et demi pour cent, et pourquoi ? C'est parce que l'on sait que le Canada n'a jamais répudié ses dettes, que le Canada a toujours payé ses intérêts et son capital sans se faire tirer l'oreille, et qu'un pays qui agissait ainsi quand il n'était composé que de deux provinces, devra bien mieux le faire lorsqu'il possède un territoire aussi considérable que le nôtre aujourd'hui.

Quant aux revenus publics, je vous disais, tout à l'heure, que l'excédant avait été, l'année dernière, d'au-delà de sept millions ; durant la dernière session, le parlement a diminué les impôts d'au moins deux millions. Aussi, ne vous étonnez pas si les revenus publics, durant l'année courante, ne donnent pas un excédant aussi considérable que l'année dernière. Mais je suis convaincu que cet excédant sera encore de trois ou quatre millions. (Applaudissements.)

N'oubliez pas non plus que la réduction de l'intérêt sur la dette du pays, a pour effet de nous permettre d'employer un montant

beaucoup plus considérable pour les travaux publics, et que nous rons notre position sans augmenter le fardeau du peuple.

Quand je vous parle de la prospérité du pays, ne devrais-je pas, ce soir, vous parler spécialement de la prospérité de notre grande métropole commerciale ? (Applaudissements.)

J'ai été autrefois un citoyen de Montréal, où j'ai résidé pendant cinq ans. Je me rappelle que je ne passais jamais dans les rues de la ville sans reconnaître tous les citoyens. Aujourd'hui, quand je parcours vos rues, c'est à peine si, dans une demi-heure, je rencontre un homme que je connais. La raison en est que votre ville est aujourd'hui trois fois plus considérable qu'elle ne l'était alors. Ces progrès énormes sont dûs à l'énergie et à l'esprit d'entreprise des princes du commerce et de la finance de Montréal. Ils sont dûs aussi à la position exceptionnelle de la ville, mais ils sont dûs surtout à la grande politique nationale adoptée non-seulement par le gouvernement, mais par vos représentants de toutes les parties du pays. (Applaudissements.)

Voici quelques statistiques qui seront plus éloquentes que tout ce que je pourrais vous dire sur la prospérité de votre grande ville :

La population de Montréal qui, en 1871, était de 107,000 âmes, était, en 1881, de 140,000, c'est-à-dire une augmentation de 31 pour cent. Comme je l'ai dit en bien des circonstances, l'existence de la cité de Montréal est une chose providentielle pour la province de Québec et pour la Confédération. L'augmentation si rapide de la cité de Montréal a diminué considérablement la représentation des autres provinces et maintenu la représentation générale du pays dans les limites convenables.

Les industries et les établissements manufacturiers de la cité de Montréal ont aussi augmenté d'une manière prodigieuse durant la dernière décade. En 1871, vous aviez 1100 établissements manufacturiers ; en 1881, vous en aviez 1768, c'est-à-dire 60 pour cent de plus que dix ans auparavant. Le nombre des employés dans ces manufactures a aussi augmenté, durant ces dix années, de 66 pour cent. Les gages des ouvriers, qui étaient d'un peu plus de $5,000.000, il y a dix ans, sont aujourd'hui de $9.000,000, c'est-à-dire 80 pour cent de plus qu'auparavant.

C'est là une réponse à ceux qui disent que la politique natio-

nale n'a l'effet que d'enrichir certains manufacturiers. Ces $9.000-000 ne sont pas entrés dans la poche des manufacturiers ; ils sont allés dans la poche des ouvriers, et des artisans de la cité de Montréal.

Nous voyons encore par les statistiques, que la valeur de la matière première employée dans les manufactures de Montréal, a augmenté de 71 pour cent depuis 1871 ; et que la valeur des articles manufacturés qui était de $32,000.000 en 1871, était de $55,000.000 en 1881.

Je ne vous citerai pas d'autres statistiques, mais je vous demanderai, après ce que je vous ai dit, ce que nous devons faire pour l'avenir. Je vous dirai d'abord, qu'en voyant la position manufacturière du pays, nous devons avoir confiance en nous-mêmes et dans la providence qui nous a bénis et qui nous a accordé tant de prospérité dans le passé. Nous devons avoir confiance dans les belles et grandes institutions qui nous ont été données et sous lesquelles nous prospérons ; sous lesquelles nous jouissons de la plus grande liberté qu'il soit possible à un peuple d'avoir à moins de tomber dans la licence. Nous devons de plus continuer cette union qui a existé parmi nous dans le passé et marcher la main dans la main afin de faire prospérer notre pays et de maintenir les grandes institutions que nous avons obtenues sous l'acte de l'Amérique Britannique du Nord. (Applaudissements.)

J'admets qu'il faut qu'il y ait des partis sous un gouvernement représentatif ; je sais qu'il faut deux partis, l'un qui soutient le gouvernement et l'autre qui le combat ; les deux partis sont importants, mais pour ma part, je trouve que le parti qui soutient le gouvernement est le parti le plus important. (Applaudissements.)

Et malgré toute l'affection que je puis avoir pour mes opposants, soyez sûrs que celle que j'ai pour mes amis est un peu plus vive. Je suis convaincu que ceux de nos opposants qui, quelquefois, nous ont combattus sans nous connaître, trouveront qu'après tout, les hommes qui sont au pouvoir ne sont pas de mauvaises gens, et que les appuyer ne serait pas une violation des commandements de l'église. (Applaudissements.)

Il est une chose, messieurs, avec laquelle le parti conservateur ne doit jamais transiger ; c'est la question des principes. Ceux

qui ont suivi ma carrière politique ont pu voir que dans tous les temps, je n'ai jamais varié sur ce point, et je suis convaincu que vous direz tous avec moi : Les principes avant tout, et les principes surtout. (Applaudissements.)

Ce que je vous dis là, est ce que nos chefs nous ont toujours enseigné ; je parle des chefs de notre province, les Lafontaine, les Morin, les Taché, les Cartier.

Je suis convaincu que vous en direz autant de celui que nous reconnaissons aujourd'hui comme le chef des Canadiens de toutes les origines dans le gouvernement du pays. C'est parce que nous reconnaissons qu'il ne varie pas sur la question des principes que nous tenons à le conserver.

Messieurs, avant de terminer les remarques que je viens de faire, je désire qu'il soit bien entendu ici et qu'on le répète en français et en anglais, et depuis le Pacifique jusqu'à l'Atlantique, que les Canadiens-français, anglais, écossais, irlandais, allemands de la province de Québec ne sont pas un obstacle au progrès des autres provinces.

Je tiens à faire ces déclarations et à vous demander ici, aux représentants de toutes les parties de la province de Québec—car je vois des députés de presque tous les comtés de la province—vous demander si ce sont là vos idées, si ce sont là vos désirs, si ce sont là vos convictions (Oui ! oui !)

En terminant, messieurs, permettez-moi de vous offrir mes plus sincères remerciements pour cette magnifique démonstration dont n'importe quel homme dans n'importe quel pays devrait être fier et heureux.

Et maintenant, messieurs, au risque de vous ennuyer, je dois adresser quelques remarques en anglais à mes compatriotes d'une autre origine, lesquelles seront différentes de celles que je viens de vous présenter en français. J'aurais aimé à dire quelque chose de plus, mais je crois que ce sera moins ennuyeux pour cette réunion que je divise mon discours entre les deux langues, de manière à éviter cette répétition.

DISCOURS ANGLAIS DE SIR HECTOR.

(TRADUCTION.)

M. le Maire, honorables messieurs et messieurs,—Je mentirais à moi-même, à mes collègues, à mon parti, à vous messieurs, si j'hésitais un instant à vous offrir, à vous qui parlez la langue anglaise, mes plus sincères et chaleureux remerciements pour cette grande, magnifique et princière démonstration, que vous avez préparée et faite en mon honneur. (Applaudissements.)

Par tout le pays, et probablement au-delà, lorsqu'on entendra parler de cette démonstration, tout le monde ne trouvera-t-il pas naturel que les Canadiens-français, dont le sang est le même que celui qui coule dans mes veines, honorent l'homme qu'ils ont placé à leur tête, et qu'ils soutiennent depuis si longtemps? Mais lorsqu'on apprendra que vous qui parlez la langue anglaise, et n'avez avec moi rien de commun quant à l'origine, au langage, et pour beaucoup d'entre vous, quant à la religion, vous êtes ici et me faites les mêmes honneurs que je reçois de mes compatriotes canadiens-français, l'on se demandera qu'est-ce que cela veut dire? quelle peut-être la cause d'une pareille démonstration?

Messieurs, je comprends parfaitement la raison de votre réunion autour de ces tables, et de l'honneur si grand que vous rendez, ce soir, à mon humble personne, si je puis employer ces mots. S'il est vrai de dire qu'il n'y a peut-être pas dans toute la Puissance un homme plus dévoué que moi à ma race, à ma langue, à ma religion; (applaudissements) s'il ne peut se rencontrer d'hommes plus attachés que moi à cette mère-patrie, qui fut la patrie de mes ancêtres; s'il n'est pas douteux que lorsque je vois la vieille France souffrante et malheureuse, je puis dire que je souffre avec elle; que lorsque je la vois glorieuse, heureuse et prospère, je me réjouis de ses joies, de son bonheur, de sa gloire, de sa prospérité; d'un autre côté, messieurs, je n'oublie pas que, bien que je sois d'origine française, bien que mes ancêtres soient venus de France, je suis ici dans ce Canada qui est notre pays est une dépendance de l'Angleterre, et que la souveraine de ce pays est la gracieuse et très-digne reine de la Grande-Bretagne, (bruyants applaudissements

longtemps prolongés)—cette grande reine que nous respectons et que nous aimons tous. (Applaudissements.) Et pourquoi l'aimons-nous et la respectons-nous cette glorieuse reine de la Grande-B etagne? C'est non-seulement parce qu'elle est la protectrice de nos intérêts, mais aussi parce que nous savons combien digne elle a été comme reine, comme épouse et comme mère. Et, messieurs, nous savons cela par l'exemple que nous avons sous les yeux, par l'exemple qu'elle nous a donné dans la personne de quelques-uns de ses plus chers enfants. L'autre jour, vous fêtiez et vous honoriez sa gracieuse fille dans cette même salle, où nous sommes réunis et où vous avez témoigné de votre respect pour elle et de votre gratitude pour la gracieuse conduite par laquelle elle s'est faite elle-même si honorer et si aimer. (Bruyants applaudissements.)

Messieurs, bien que nous soyons attachés à la terre de nos ancêtres, notre allégeance est due à cette reine de la Grande-Bretagne, sous les auspices de laquelle nous avons obtenu les libertés dont nous jouissons, et ce grand acte de la Confédération qui a protégé tous nos intérêts. Et lorsque je fus envoyé en Angleterre pour y agir de concert avec mon regretté ami sir George Etienne Cartier, (applaudissements) et notre bon ami commun, sir Alexander Galt, (écoutez, écoutez,) nous étions chargés de la tâche spéciale de sauvegarder les intérêts de la province de Québec, tout en ayant en vue ceux du pays tout entier. Et bien que mon collègue, sir George Cartier, et moi-même. nous formions une majorité, avons-nous oublié ces intérêts de la minorité, si largement représentée, ici, ce soir? Avons-nous oublié que vous demandiez votre système d'écoles séparées ? N'avons-nous pas, je ne dirai pas concédé, mais reconnu votre droit, dans l'acte de la Confédération, à avoir vos écoles séparées ? Nous avons fait plus, messieurs. Nous nous sommes dit que l'assemblée législative de cette province de Québec serait composée, en grande majorité, de Canadiens-Français et de catholiques romains, et que, peut-être, la minorité, composée d'hommes d'une autre origine, et, en grande partie, appartenant à d'autres croyances, pourrait, à une certaine période de notre histoire, être lésée, si je puis employer ce mot, par la législation de cette assemblée lègislative, non pas à dessein, mais involontairement. Eh bien ! avons-nous

dit, plaçons un rouage qui puisse remédier à une difficulté de ce genre, et nous avons institué cette deuxième chambre dont plusieurs contestent l'utilité.

Mais vous, messieurs, qui êtes cette minorité, vous avez trouvé, il y a quelques années, que cette chambre était une institution utile. Dans une occasion, lorsque vous avez cru que vos intérêts pouvaient être lésés par un projet de loi que l'assemblée législative avait adopté, dans un moment pressé, vous êtes venus devant cette deuxième chambre, le conseil législatif, et vous lui avez demandé la suspension de ce projet jusqu'à ce que la mesure qui en était l'objet pût être reconsidérée, et que le gouvernement pût avoir l'occasion de connaître vos vues et de vous rendre justice. (Ecoutez, écoutez.)

Et quel fut le résultat ? C'était au dernier jour de la session, et cependant, le gouvernement d'alors ne vous a-t-il pas donné satisfaction ? N'a-t-il pas remédié à cette mesure de telle sorte qu'elle put enfin être adoptée sans nuire à vos intérêts ? Donc, cette chambre n'eût-elle agi que cette seule fois dans le cours d'un siècle, ce seul exemple serait suffisant pour en justifier l'établissement. (Ecoutez, écoutez.)

Et, messieurs, si nous avons établi ce conseil législatif par l'acte de Confédération, n'avons-nous pas aussi établi cette autre grande chambre, le sénat fédéral.

Qu'a-t-on dit relativement au sénat ? Il a été dit par quelques-uns que c'était une institution inutile, et par d'autres, que c'est comme une cinquième roue au char de l'Etat. Mais examinons cette opinion et voyons si elle est justifiable. Quand vous bâtissez une bonne maison, n'y mettez-vous pas un paratonnerre ? Vous faites des dépenses considérables pour la préserver de la foudre ou de l'électricité. Quarante ou cinquante ans peuvent s'écouler avant que la foudre ne frappe ce paratonnerre. Cependant, vous le laissez-là, le faites réparer à grands frais et quand il est frappé par la foudre vous vous apercevez que vous aviez raison de le laissez là. (Ecoutez, écoutez.)

Messieurs, envisagez la question sous une autre face. Vous avez votre belle maison et vous faites bien attention à ce que les portes en soient fermées, la nuit, et pourquoi faites vous cela ?

Aviez-vous des voleurs auparavant dans votre maison ? Non, mais vous croyez que si vous laissez ces portes ouvertes ou que s'il n'y a pas de portes, les voleurs vous rendront une visite nocturne qui ne sera pas des plus plaisantes. Vous tenez les fenêtres et les portes fermées parceque vous craignez le danger et qu'un accident pourrait arriver, ne fût-ce que dans cinquante ans. Une autre chose. Vous êtes en bonne santé, et que faites-vous ? Vous vous dites : " Il faut que je fasse assurer ma vie." Et pourquoi assurez-vous votre vie ? Est-ce parceque vous craignez de mourir aujourd'hui ou demain. Non. C'est en cas de mort. Elle arrivera un jour ou l'autre. Vous payerez peut-être durant trente à quarante ans comme une précaution contre la mort. Prenez un autre exemple. Vous dépensez, et vos représentants y consentent—un montant considérable tous les ans. Pour quelle cause ? Pour maintenir une armée dont mon honorable ami, M. Ouimet, vient de parler. Vous entretenez cette armée à des frais considérables. Est-ce parceque vous en aurez besoin demain ? Vous n'en aurez peut-être pas besoin d'ici à cinquante ans. Le jour toutefois peut arriver, où vous aurez besoin de cette armée, bien qu'il puisse s'écouler un long espace de temps. Mais entendez-vous dire qu'elle soit inutile ? Non, vous la maintenez. Ainsi, vous comprenez, par ces exemples, la raison pour laquelle le sénat du Canada fut établi par l'acte de l'Amérique Britannique du Nord, pourquoi ce fut une des conditions de la Confédération. Il y a aussi une autre bonne raison, la province de Québec—et je n'ai aucun doute, les Provinces Maritimes—n'auraient pas consenti à la Confédération si elles n'eussent eu un contrepoids dans le sénat. Elles savaient que dans la chambre des Communes elles accordaient une représentation bâsée sur la population, et elles savaient, d'un autre côté, qu'en ayant une représentation égale de vingt-quatre membres dans le sénat, c'était une garantie contre les empiètements de la chambre des communes, et le sénat fut établi pour la protection des minorités dans les provinces, de la même manière que le conseil législatif dans la province de Québec fut établi pour la protection de la population anglaise et protestante. (Ecoutez, écoutez.)

Je crains, messieurs, de prolonger mon discours, mais je désire

attirer votre attention sur un fait. Les travaux publics considérables que nous avons entrepris ont attiré l'émigration non-seulement des vieux pays, mais ont fait revenir nos compatriotes émigrés aux Etats-Unis, de sorte que notre population a pris un accroissement considérable.

Mais ce n'est pas seulement de cette manière que la population du Canada s'est accrue. Dans ce pays il y a une augmentation naturelle de la population, et laissez moi à ce sujet vous raconter une petite histoire. Je fus appelé, l'été dernier, à une convention des Acadiens à Bouctouche. Avant de laisser la province de Québec, j'appris par les journaux que quatre familles dans cette province avaient eu des jumeaux, faisant une augmentation de huit personnes. Je crus que c'était un heureux présage pour la province de Québec ; et je me dis : " La Province de Québec maintient sa position sous ce rapport. " Quand je fus rendu à Bouctouche, cependant, j'appris que le matin de mon arrivée une femme avait donné naissance à trois enfants. Je commençai à craindre pour Québec quand je vis que nous étions battus sur ce terrain. Il y a quelques jours, je vis par les journaux que le même fait était arrivé à la Nouvelle Ecosse, qui ne voulait pas se laisser distancer par le Nouveau-Brunswick. Je me mis à craindre plus que jamais pour ma propre province ; mais jugez de mon étonnement quand j'appris que dans la puissante province d'Ontario, dans la cité de London, si bien représentée par le maître-général des postes, une femme avait donné naissance à quatre enfants. Maintenant, messieurs, mes craintes pour l'avenir de la province de Québec, sont sans bornes ; je vous demande donc de ne pas oublier ce que je vous ai dit et permettez-moi d'ajouter que vous ne devez pas vous reposer sur vos lauriers. (Rires et applaudissements.)

Je désire, messieurs,avant de terminer, attirer votre attention sur certaines statistiques qui sont très importantes, pour vous et surtout pour la partie commerciale de la population de Montréal. Je crains, cependant, que mes remarques me mènent trop loin. Je ne lirai donc pas ces statistiques, mais je les passerai à nos amis, les membres de la presse, à ces messieurs qui travaillent toujours si tard, le soir, qui travaillent si bien, aussi, et qui, par leur industrie, leur zèle et leur persévérance, sont, je dois le dire, le bras

droit du gouvernement du pays. Vous verrez par ces statistiques, quand elles seront publiées, que non-seulement la population de Montréal a augmenté de beaucoup, non-seulement les manufactures et les diverses industries ont pris de l'accroissement, non-seulement le nombre des navires dans le port est de beaucoup plus considérable, mais encore les importations et les exportations, les droits et les douanes, les revenus du bureau de poste et les dépôts au département d'épargnes du bureau de poste ont aussi augmenté énormément. Je désire surtout attirer votre attention sur ce dernier item. Durant les quatre années qui ont précédé 1880, le montant déposé à la caisse d'Epargne du gouvernement, à Montréal, a été $405,000, tandis que, durant les quatre années qui ont suivi, le montant a été $1,271,000, ou 214 par cent de plus que pour la période précédente. (Applaudissements prolongés). A tout événement, messieurs, ceci vous montre que le gain du pauvre, le gain de l'ouvrier, le gain du journalier ont augmenté de beaucoup ; ceci montre que ces hommes doivent se trouver heureux et contents, puisqu'ils ont pu, dans ce laps de temps, mettre de côté une aussi forte somme, après avoir dépensé ce qu'il faut pour vivre et se donner le confort nécessaire.

Permettez-moi de vous remercier de cette démonstration, vous surtout, messieurs, qui parlez la langue anglaise.

Vous avez cru, avec raison, que je pouvais vous représenter avec impartialité dans le conseil de la nation et dans le gouvernement du pays, quoique professant une autre religion et parlant une autre langue. Je ne resterais pas dans le gouvernement, si je devais représenter une seule race. (Applaudissements). Non-seulement, je suis fier de posséder la confiance de la grande majorité de mes compatriotes, Canadiens-français — non-seulement, de ceux qui appartiennent au parti conservateur, mais encore, — et je le reconnais avec plaisir, — d'un grand nombre de ceux qui diffèrent avec nous en politique ; mais je dois ajouter que je suis très heureux de constater, par la démonstration de ce soir, que cette confiance ne se borne pas aux Canadiens-français, mais que vous, qui parlez la langue anglaise, m'accordez aussi la même confiance. (Applaudissements prolongés).

J'espère, messieurs, que vous ne me retirerez jamais cette con-

fiance que je considére comme un dépôt sacré. Que je sois ou non dans le gouvernement, soyez persuadés que mes efforts tendront toujours vers les intérêts de mes compatriotes ; que ces compatriotes soient d'origine française, anglaise, écossaise, irlandaise ou autre, soyez persuadés que je veillerai toujours à leurs intérêts et vous pouvez compter sur mes efforts et sur l'influence que je puis exercer dans le gouvernement ou à la Chambre pour les promouvoir. Encore une fois, messieurs, je vous remercie de tout cœur de cette belle et grande démonstration. (Applaudissements prolongés et enthousiastes).

Voici les statistiques auxquelles l'honorable ministre a fait allusion à la fin de son discours :

MONTRÉAL

Population :

1871	1881	Augmentation	Pour 100
107,225	140,747	33,522	31.21

Etablissements industriels et manufacturiers :

	1871.	1881.	Augmentation	Pour 100
Nombre................	1,104	1,763	659	60
Personnes employées......	21,175	35,209	14,034	66
Montant des gages par année..................	$ 5,195,465	$ 9,395,337	$ 4,199,872	80
Valeur du matériel brut en usage......	19,028,062	33,996,749	14,969,687	78
Val. des articles fabriqués..	32,727,946	55,131,181	22,403,23	68

1882.

Navires de toutes sortes venant dans le port :

	No	Tonnage
Navires d'outre-mer	648	584,691
Navires de l'intérieur	5,947	848,780
	6,595	1,403,472

13 lignes de vapeurs océaniques pour et de Montréal et Québec.

Comparaison entre le tonnage total des quatre dernières années et les quatre années précédentes :

	Nombre de Navires	Tonnes	Fret
Pour 1879	1,267	1,224,779	1,006,752
Pour 1883	1,399	1,689,993	1,533,203
	136	465,214	526,451

Augmentation en tonneaux .... 38 pour 100

Augmentation en fret .... 52 pour 100

Diminution dans le nombre de Navires sur lest :

De 83 .... 69,418 tons.

A 16 .... 14,813 tons.

Les deux dernières années, 1 Navires seulement.

Importations et exportations :

	Valeur des importations	Valeur des exportations	Droit d'entrée collecté	Percentage du droit d'entrée collecté dans la puissance
1878-79	$26,223,290	$21,797,337	$4,026,085	31.12
1879-80	37,073,088	30,224,673	5,223,783	37.01
1880-81	43,993,904	31,206,059	7,077,794	38.25
1881-82	45,611,927	24,937,410	8,100,366	37.31
1882-83	47,970,096	26,986,432	8,181,936	

[Rapport annuel du commerce de Montréal par M. Wm. J. Patterson.]

Les quatre dernières années comparées avec les quatre années précédentes, donnent le résultat suivant :

IMPORTATIONS

		Augmentation
Pour 1879	$111,586,086	
Pour 1883	174,649,015	56½ p. 100

EXPORTATIONS

		Augmentation
Pour 1879	$ 85,574,349	
Pour 1883	113,354,584	32½ p. 100

DROIT COLLECTÉ

		Augmentation
Pour 1879	$15,999,317	
Pour 1883	28,583,279	78 p. 100

ENTRÉES POUR CONSOMMATION

		Augmentation
Pour 1879	$108,768,678	
Pour 1883	139,804,890	28½ p. 100

Accise et autres revenus intérieurs :

	Accise	Total de tous les revenus intérieurs
1878-9	$1,066,651	$1,131,020
1879-80	918,741	1,000,302
1880-81	1,299,172	1,394,321
1881-82	1,418,272	1,508,165
1882-83	1,521,461	1,586,754

Revenus de la douane :

1879	$4,026,985
1880	5,233,182
1881	7,077,794
1882	8,100,366
1883	8,181,935

ACCISE

Les quatre dernières années comparées aux quatre années précédentes, donnent le résultat suivant :

		Augmentation
Pour 1879	$4,753,750	
Pour 1883	5,157,649	10 par 100

Revenus du Bureau de Poste de Montréal :

1878-79	$154,908
1879-80	161,341
1880-81	172,822
1881-82	*196,086
1882-83	*190,469

*$9,002 de timbres à billets ont été rachetées par des timbres-postes. Le revenu de ces deux années devrait, pour cela, être corrigé en divisant le chiffre ci-dessus entre les deux années durant lesquelles ils sont supposés avoir été également utilisés :

1881-82	$191,534
1882-83	194,974

Les quatre dernières années comparées aux quatre précédentes donnent le résultat suivant :

	Revenu	Augmentation
Pour 1879	$631,010	
Pour 1883	720,668	$89,658—14 pour 100

Banque d'Epargne du Bureau de Poste :

	Montants déposés durant l'année	Montant total au crédit des déposants de Montréal à la fin de l'année
1878-79	$148,006	$212,391
1879-80	277,593	349,858
1880-81	250,193	487,984
1881-82	376,128	686,873
1882-83	367,953	768,161

Comparant les quatre dernières années avec les quatre précédentes, nous trouvons le résultat suivant :

	Montants déposés	Augmentation
Pour 1879	$ 405,083	$866,814
Pour 1883	1,271,867	21.41 pour 100

	Nombre de déposants
En 1879	1,389
En 1883	3,336
Augmentation	1,947

Ce discours fréquemment interrompu par les acclamations de l'auditoire, fut couronné par une nouvelle ovation.

Sir A. T. Galt proposa alors dans les termes suivants la santé du

GOUVERNEMENT FÉDÉRAL.

Discours de sir A. T. Galt.

M. le Président,

Sir Hector Langevin et Messieurs.

J'espère qu'à l'avenir comme dans la circonstance actuelle, on se fera une règle, dans toutes les réunions sociales, en Canada, de proposer la santé des hommes qui nous représentent dans le gouvernement. Mais dans la circonstance actuelle, c'est plus que jamais un devoir de le faire, parcequ'ils représentent nos sentiments individuels. Ils sont les chefs du parti libéral-conservateur ; c'est à eux qu'incombe la bonne administration de ce pays.

Je suis convaincu que tous ici, regrettent l'absence de notre chef sir John Macdonald, avec d'autant plus de raison qu'on nous dit que c'est une indisposition—j'espère que ce n'est qu'une très légére indisposition—qui le prive du plaisir de prendre part à la satisfaction que notre hôte distingué et tous ses collègues doivent éprouver en ce moment.

Mais, M. le président, en parlant de sir John Macdonald, je ne puis passer sous silence les services que ses collègues et surtout notre hôte ont rendus au pays. Les éloquentes paroles qui sont tombées des lèvres de sir Hector Langevin me remettent en mémoire, les services passés de plusieurs hommes distingués de sa race, de son origine, de sa langue : elles me rappellent par-dessus tout notre vieil et respecté et vénéré ami, sir George Cartier ; et quand je vois ce grand concours d'hommes assemblés dans la principale ville du Canada, quand je vois réunis des hommes de toutes les origines pour honorer sir Hector Langevin, je ne puis croire que cet honneur ne s'adresse qu'à la personne du ministre, mais encore au principe sur lequel s'appuyait tout l'ensemble de la politique et de la conduite de son vénéré prédécésseur sir George Cartier.

Ce serait grandement se tromper que de croire que Français et Anglais s'uniraient pour honorer un homme, si tous ne sentaient qu'il représente pleinement et avec justice leurs opinions respectives ; et le principal titre, je puis dire, à part sa grande carrière publique, que sir Hector Langevin a, à notre estime, c'est que sa conduite a toujours été dictée par un esprit de justice, et pour les Français et pour les Anglais.

Pour ma part, j'accepte pleinement la déclaration franche qu'il a faite, et j'y crois parfaitement, que jamais on ne lui verra commettre une injustice envers qui que ce soit dans l'exercice de son devoir, quelque soit la nationalité qu'il représente dans le gouvernement. Et cette réclamation a une importance réelle, car si la désunion devait se mettre parmi nous, si les Canadiens-anglais et les Canadiens français devaient se retirer chacun sous leur tente, où serait la prospérité de notre pays ? C'est l'union qui fait notre force ; c'est parce que nous marchons épaule contre épaule dans la province de Québec, que nous pouvons conserver notre terrain,

et j'ai la confiance et l'espoir que la continuation de cette politique conservera dans l'avenir, à notre vieille province de Québec, le premier rang dans tout le Canada.

J'ai cru devoir faire ces remarques à l'adresse de sir Hector Langevin comme étant dues en toute justice à mon vieil ami et ex-collègue ; mais, en même temps, puisqu'il m'incombe de proposer la santé du cabinet fédéral, je ne puis oublier les services importants rendus par son chef et par ses collègues.

L'honorable ministre des Travaux Publics a lui même rappelé d'une manière éloquente les grands services rendus au pays par l'ancien gouvernement conservateur. C'est grâce à la sagesse politique de ce gouvernement, que les difficultés inséparables de l'établissement de tout nouveau rouage ont été surmontées d'une manière honorable et relativement facile. A part cela, nous avons vu l'établissement de communications presque directes avec l'immense Nord-Ouest ; nous voyons s'ouvrir devant nous un grand avenir dû en grande partie à la politique du gouvernement actuel et des hommes qui l'ont dirigée.

Il convient de boire à la santé des ministres actuels, plus en ce pays encore qu'ailleurs ; car je soutiens qu'au Canada plus qu'en Angleterre, les ministres se guident directement et immédiatement sur l'opinion publique. En Angleterre, dit-on, il arrive souvent à l'opinion publique, de voir son action entravée par la chambre des lords, tandis qu'au Canada, si elle s'exprime une fois au sujet d'une mesure quelconque, le gouvernement est tenu de s'y conformer. Il est tenu de s'y conformer quelles que puissent être ses vues personnelles ; il lui faut se mettre du côté de l'opinion publique ou céder la place à d'autres. C'est parce que le gouvernement actuel est maintenu au pouvoir par la volonté du peuple que je considère sa politique comme étant honnête et patriotique. Cette politique a été soumise récemment au verdict de l'opinion publique ; vous savez qu'elle a été approuvée aux bureaux de votation de la façon la moins équivoque.

Je crois que les hommes qui composent la présente administration sont en état de développer grandement la prospérité publique ; ils sont les plus capables que nous ayions. Nous savons qu'ils sont attachés à leurs devoirs. Aussi, je suis sûr que sous l'habile

direction de sir John A. Macdonald—que Dieu veuille nous le conserver longtemps,—et grâce au vaillant appui qui lui est donné par ceux qui l'entourent, un grand avenir est réservé au Canada. Nous savons que de temps à autre, il nous arrivera d'essuyer des défaites ; la chose est inévitable au Canada comme ailleurs. Mais aussi longtemps qu'une prévoyante sagesse présidera les conseils de la nation, aussi longtemps, on verra les périodes de dépression passer rapidement et ne pas mettre en danger la prospérité du pays.

Je ne crois pas qu'il y ait de santé plus susceptible de réunir tous les suffrages que celle proposée en l'honneur du cabinet fédéral. Aussi, j'espère qu'il nous sera donné d'entendre en réponse mon vieil ami, sir Alexander Campbell, ainsi que l'honorable M. Chapleau, cet homme dont le nom est connu et respecté d'une extrémité à l'autre du pays, et qui, j'en suis convaincu, présidera aux intérêts du Canada aussi bien qu'il l'a fait à ceux de la province de Québec.

Messieurs, je propose la santé du cabinet fédéral.

Discours de Sir Alexander Campbell.

Le fait, dit-il, que cette santé est proposée par mon ancien ami sir Alexander Galt doit contribuer, j'en suis convaincu, à la faire accueillir avec un double plaisir par les ministres qui assistent à ce banquet.

Il m'est agréable, ainsi qu'à mes collègues, de voir encore une fois sir Alexander Galt au milieu de nous et d'entendre sa voix éloquente. Nous regrettions son absence et nous sommes heureux de lui souhaiter la bienvenue au milieu de nous.

C'est un honneur pour nous, d'avoir été invités à assister à ce grand banquet donné en l'honneur de notre collègue, sir Hector Langevin. Je ne me rappelle pas avoir jamais assisté, en Canada, à une réunion aussi nombreuse, si ce n'est, lorsque nous avons donné un banquet en l'honneur de notre chef, sir John A. MacDonald. C'est la seule exception et je dirai que l'honneur dont mon collègue, sir Hector Langevin, est l'objet ce soir de la part des citoyens de la métropole commerciale du Canada est un événement dont il a droit de se féliciter.

Quant à moi, M. le Président, je suis heureux de pouvoir

prendre part à cette démonstration. Je connais Montréal depuis longtemps ; j'oserai dire, Messieurs, que je suis probablement le plus ancien citoyen de Montréal parmi ceux qui sont présents ici ce soir, et si les convives qui étaient en cette ville en 1824, se levaient en ce moment, nous verrions qu'ils ne sont pas nombreux ; je dois avouer, cependant, messieurs, qu'à l'époque dont je viens de parler, je n'étais âgé que d'un an.

L'honorable James Ferrier se lève et dit qu'il était à Montréal en 1824.

Sir Alexander Campbell continue.

Je connais Montréal ; je connais le Bas-Canada, depuis ma jeunesse, et j'ai toujours eu la plus grande estime pour les Canadiens-Français, dont j'apprécie hautement les belles qualités, qui ont pour moi un charme particulier.

Je suis entré dans la vie publique vers le même temps que sir Hector ; il a été mon collègue pendant vingt à vingt-et-un ans, et personne, plus que moi, n'est en état d'apprécier ses brillantes qualités.

Sir Hector a occupé, depuis quatre à cinq ans, une des positions les plus importantes dans le cabinet fédéral, et il a rempli ses fonctions avec la plus grande habileté ; toujours assidu à son poste, il s'est montré homme d'affaires, qualité que, comme habitant de la province d'Ontario, j'apprécie beaucoup. Sir Hector joint aux qualités admirables qui caractérisent la race canadienne-française, des qualités qui distinguent plus particulièrement les nations anglaise et écossaise de celle d'où il (sir Hector) tire son origine ; c'est-à-dire cette connaissance parfaite des affaires, qui lui a permis de remplir avec tant d'habileté et de discernement les fonctions importantes dont il est revêtu.

Je suis heureux de voir plusieurs de mes collègues réunis ici ce soir, en l'honneur de sir Hector Langevin, mais je regrette l'absence de sir John A. MacDonald, motivée par des raisons incontrôlables. Sir Leonard Tilley est aussi retenu chez lui par un cas de mortalité dans sa famille. Au nombre des personnes qui assistent à ce banquet, je remarque, M. le président, mes collègues des provinces maritimes, ainsi qu'un grand nombre de résidents de la province de Québec, et j'ajouterai, messieurs, que le directeur

général des postes, l'honorable M. Carling, et moi-même sommes les indignes représentants de la province d'Ontario.

Sir Alexander parle alors de l'agitation qu'on a soulevée contre le Sénat.

Je me crois en droit d'en parler parce que je suis le seul ministre présent qui fasse partie du Sénat. L'expérience que j'ai de ce corps me justifie de dire qu'il a toujours rempli ses fonctions avec prudence et impartialité politique. Pendant les cinq années que M. MacKenzie a passées au pouvoir, l'opposition dans le Sénat avait une majorité de seize à vingt voix, et cependant, à l'exception de quatre ou cinq projets de loi venant de la Chambre basse, et qui avaient reçu l'appui du gouvernement dans cette Chambre, pas une mesure du gouvernement n'a été rejetée par ce corps.

Il fait l'énumération de ces mesures et explique qu'elles n'ont jamais été présentées de nouveau, un fait qu'on peut considérer comme une justification de leur rejet.

Quant à la prétention que les conservateurs sont trop nombreux au Sénat, c'est un fait qui tient aux hasards des luttes de parti ; mais aussi longtemps que la Chambre Haute continuera d'agir envers les deux partis politiques comme elle l'a fait dans le passé, il n'est pas probable qu'il en résulte aucun mal pratique.

Il renouvelle l'expression de ses sentiments pour l'honneur qu'on lui a fait ainsi qu'à ses collègues en buvant cette santé, et de la satisfaction qu'il éprouve d'avoir pu assister à ce banquet pour honorer son collègue sir Hector Langevin et lui rendre un juste tribut de respect.

Discours de l'Honorable M. Chapleau.

M. le Président et Messieurs,

Je ne sais si la musique a prolongé à dessein l'exécution de l'air : *For he is a jolly good fellow.* A tout hasard, ce n'est peut-être pas le plus mauvais titre que je puisse me donner, celui que tous vous aimez, je n'en doute pas, car tous vous voulez être comme moi : *jolly good fellows.*

Le gouvernement dont vous venez d'entendre parler en termes si flatteurs a pour chef l'homme qui personnifie plus que tout autre le *jolly good fellow.* Les remarques qui ont été faites, les éloges qui ont été adressés avec une unanimité touchante, à l'hôte de ce soir, qui sera aussi, nous l'espérons, l'hôte du lendemain, l'hôte

de beaucoup d'autres lendemains, celui de tout l'avenir, nous prouvent qu'il n'y a eu qu'une voix au milieu de tout cet enthousiasme, au milieu de ces belles et grandes choses, pour reconnaître qu'il est lui-même un *jolly good fellow.*

Une enfant qui venait présenter un bouquet à son pére, se trouvant en sa présence toute émue et toute hésitante, lui dit : " J'avais un beau compliment que j'avais appris par cœur, mais je l'ai oublié, et en ce moment, je ne sais plus qu'une chose, c'est que je t'aime bien, mon bon papa ! " J'avais aussi préparé un discours de ministre ; ce discours, je l'ai oublié. Si j'étais moins modeste, je dirais qu'on me l'a volé, volé dans un sens, car c'est resté dans la famille. Mais sir Hector ne m'a pas volé mes pensées, il a dit la sienne, en nous montrant qu'à Ottawa, nous n'avons qu'un cœur et qu'une âme pour le bien du pays.

Je suis peu de choses dans le gouvernement. J'avoue que je n'ai encore presque rien fait. Mais il est une chose que j'ai faite : j'ai suivi, j'ai observé ce que les autres, ce que mes collègues ont fait. Je représente au moins une chose dans ce gouvernement : c'est le dévouement, la fidélité, l'esprit de discipline, l'amour de mon pays et le désir et la volonté de faire le bien.

Il y a un grand domaine ouvert à l'activité des hommes publics, des ministres du Canada : c'est le domaine dont leur affection pour la patrie leur dévoile les horizons lointains ; c'est le domaine de l'avenir, immense comme le territoire du pays. Voilà le domaine que je veux représenter ; je voudrais que tout le monde représentât cela : le désir de travailler pour son pays, le désir d'en faire une grande nation, composée de nationalités différentes il est vrai, mais unies et fondues dans un amour commun ; je voudrais que le concours de toutes ces volontés, formant une volonté nationale forte et courageuse, réalisât la prédiction du grand patriote canadien, sir George Etienne Cartier, lorsqu'il rêvait pour son pays de si hautes et de si nobles destinées.

Si j'ai oublié ma leçon, j'en ai retrouvé une dans la santé que M. le président a portée, quand il a demandé qu'on boive à la santé de la Reine, la leçon de vertu, de dévouement, de grandeur que Sa Majesté a donnée aux rois et aux peuples. Que Dieu la conserve longtemps à notre affection, la souveraine modèle et le

type royal des épouses et des mères ! On dira peut-être que cette manifestation de loyauté cadre mal avec la décoration étrangère qui brille sur ma poitrine. Qu'on se détrompe ; la croix de la Légion d'honneur ne saurait porter ombrage à la loyauté britannique ; le sang des Normands n'est pas en déshonneur dans la Grande-Bretagne. Le noble insigne que je porte n'exclut pas la dévotion à ma Souveraine, au contraire il le commande. Qu'on le sache bien ; au jour du danger, à l'heure des épreuves — si jamais nous devons passer par là,—ceux qui sont la Légion d'honneur dans le pays seront heureux d'être la légion première, le corps de garde de la Reine.

Il n'y a pas que mon discours que j'ai oublié dans cette belle démonstration ; j'ai oublié les malheureuses difficultés qui nous divisent depuis quelques temps ; je voudrais que tout le monde fasse comme moi ; je voudrais que tout le monde oublie les luttes d'hier pour ne se rappeler que du bon vieux temps passé, alors que tous nous étions d'accord, que nous marchions unis. Le présent est chargé de trop de nuages. Je désire et je demande qu'on oublie tout. Personne n'a plus à oublier, personne n'a plus à pardonner que moi, et personne n'est disposé à oublier plus vite et plus largement que moi.

Après tout, Messieurs, nous ne sommes pas élus par vous, nous ne sommes pas soutenus par les Chambres pour nous rappeler nos haines et nos rancunes personnelles. Nous ne sommes élus que pour nous rappeler le pays. Un homme politique ne doit pas avoir de ressentiments. Il doit faire son devoir sans autre préoccupation que les espérances de l'avenir. L'homme d'Etat ne doit avoir qu'une pensée, celle du devoir, de la discipline.

Cela m'amène à parler de l'hôte de la soirée, sir Hector. Voilà l'homme qui a noblement travaillé pour nous, pour le pays, pour tous. Quelqu'un me disait : " Vous donnez un banquet à Montréal à sir Hector Langevin, un Québecquois ? " Un Québecquois, lui ! Non, c'est un citoyen du Canada, et comme ministre, il est le ministre de tout le monde. Il a prouvé qu'il l'était et qu'il en était un bon.

Voilà bientôt trente ans qu'il est entré dans la politique. Il a toujours été l'homme qu'il est aujourd'hui, l'homme politique et

l'homme du travail. En 1878, un caprice électoral—ces caprices se manifestent en tout temps—un caprice électoral l'avait relégué hors de la députation. Mais la revanche vint bientôt. Les hommes politiques qui avaient à cœur le succès de la Confédération ; les Bas-Canadiens qui avaient souci de l'avenir de notre province, de notre race, s'unirent pour demander avec instance l'entrée de sir Hector dans le cabinet que les élections de 1878 devaient créer.

Je fus un de ceux-là. Je dis alors à sir John que la sagesse du ministre devait réparer l'imprudence de l'électorat, que si lui, sir John, allait oublier son ancien collègue, la province de Québec ne l'oublirait pas, car elle le réclamait comme un de ses plus valeureux soldats ; elle avait besoin de ses services, de son expérience, de son dévouement.

J'aime à rappeler ce souvenir, parce qu'on a parlé de dissensions, de divisions entre les membres du cabinet. La vérité est que notre gouvernement est un modèle de gouvernement pour l'amitié, l'estime et la confraternité réciproques de ses membres.

J'ai parlé de la Confédération ; sir Hector Langevin en a été l'un des pères ; il en sera une des gloires. L'honorable ministre nous a cité des statistiques pour prouver le développement du pays. En 1867, lors de la Confédération, nous n'avions qu'une statistique, nous Canadiens, nous conservateurs de la province de Québec, c'est que nous étions tous unis. Pas un homme qui bronchât au devoir. Pour la prospérité de la nation, ne devrait-on pas faire revivre ce sentiment d'union qui fut alors si fécond ?

En 1874, une erreur de jugement du corps électoral, une faute que l'histoire comptera comme une des calamités du pays, fit perdre le pouvoir aux hommes qui avaient fondé le nouveau régime. Mais je ne veux pas toucher ici aux questions brûlantes de la politique.

En 1878, on demanda la politique nationale. Le résultat des élections fût immense, et on peut dire qu'il a reconstitué le pays. La politiqne nationale n'a pas été seulement une affaire de commerce, elle est la base fondamentale de l'empire que nous sommes à fonder.

Ce que j'admire le plus dans la politiqne de 1878, ce n'est pas tant la sagesse de l'homme d'Etat qui a demandé cette politique,

que la prévoyance de l'électorat, de la nation elle-même qui l'a approuvée. Les ministres disaient : Nous voulons des revenus. La population a dit au gouvernement : Oui, prenez des millions, et rebâtissez nos industries nationales, rétablissez la valeur de notre crédit national. J'admire la générosité et la confiance de cette population, qui donnait au gouvernement le moyen de refaire la nation ce qu'elle est aujourd'hui. J'aime bien mes collègues, je garde un profond respect et un dévouement absolu à mon chef, sir John A. Macdonald, mais j'aime aussi d'un amour sans bornes la nation qu'il a relevée.

Dans cette brave famille de gouvernement, je suis la quatorizième enfant, C'est peut-être pour cela que j'ai été choyé—par mes collègues, dans le gouvernement, sinon à l'extérieur. J'a-essayé de faire mon devoir là comme ailleurs, dans la mesure de mon intelligence et de mon cœur. Je ne sache pas qu'il y ait un homme qui ne puisse me rendre ce témoignage.

L'obéissance, le dévouement au pays, l'amour du peuple, le respect des chefs, voici la tâche des députés et des ministres. C'est en l'accomplissant que j'ai appris la mission de l'homme public. Dans la famille, j'ai eu le respect de l'autorité paternelle ; en politique j'ai fait la même chose, sachant que c'est le moyen de se préparer au rôle que nous sommes appelés à jouer. Pas de précipitation, pas de hâte ; chacun son heure, chacun son jour :

Nous entrerons dans la carrière
Quand nos aînés n'y seront plus.

Je n'ai jamais eu d'autre ambition que celle de seconder et appuyer mes supérieurs, et si j'ai pensé à leur succéder, ce n'est que lorsqu'ils auront fini leur tâche.

J'ai été heureux d'entendre proposer la santé des ministres fédéraux, par mon honorable ami sir A. T. Galt. Je pourrai peut-être différer d'opinion avec mon collègue, sir Alexander Campbell, en disant que j'aurais voulu que sir A. T. Galt, demeurât en Europe pour conserver à notre pays le haut rang qu'il y a occupé pendant qu'il était Haut Commissaire du Canada à Londres.

On a choisi pour lui succéder un homme éminent de notre politique, et certes le poste qu'il a occupé avec tant d'honneur ne

pouvait êtré confié à de meilleures mains qu'à celles de sir Charles Tupper.

Il est un autre homme que je suis heureux de voir ici ce soir, je veux parler de mon voisin de gauche, l'honorable M. Ferrier, sénateur et conseiller législatif, un vieillard qui, depuis 1824, est mêlé aux événements de notre monde politique et qui seul, a pu reconnaître l'image du passé, évoquée tout à l'heure par sir Hector Langevin. Dieu, dit-on, donne les longues années à ceux qui les ont méritées, et personnes ne les a mieux méritées que l'honorable M. Ferrier.

Il est inutile et il ne m'appartient pas de faire des compliments de mes collègues. Le meilleur témoignage qu'ils puissent recevoir est dans les résultats de la politique qu'ils ont établie.

On a parlé de sir George Etienne Cartier. Ah ! je voudrais que le regretté défunt fût ici ce soir ! Ses mânes doivent y être. Après avoir achevé une œuvre admirable, les morts doivent pouvoir revenir pour en contempler les résultats, et notre bien-aimé chef doit être heureux en ce moment de ce qui se passe ici, des acclamations enthousiastes qui ont accueilli son nom et de l'éclat que va jeter sur sa mémoire notre artiste canadien M. Hébert, qui est parmi nous ce soir, et qui va immortaliser la figure de Cartier, le grand patriote du Canada.

Je regrette de ne pas voir au milieu de nous l'honorable M. Masson et l'honorable M. de Boucherville, l'ancien chef du gouvernement de Québec. J'aurais aimé y voir l'expression complète du sentiment qui anime tous les Canadiens, et j'aurais voulu qu'elle consacrât dans un harmonieux ensemble le bel et grand œuvre de la Confédération, auquel sir Hector Langevin a pris une si large part.

Quelle œuvre gigantesque, quel progrès merveilleux que cette Confédération ! En 1872, il se trouvait des gens qui disaient d'un air de mécontentement : Ah ! le gouvernement a acheté le territoire immense de la compagnie de la baie d'Hudson, qu'il a payé la sommes énorme de £300,000. Eh bien ! Messieurs, ce chiffre ne représente qu'une fraction de la valeur actuelle de la propriété dans la seule ville de Winnipeg. Je me rappelle que cette même année, j'étais à faire la lutte dans le comté de Verchères et je

disais qu'il en était du Nord-Ouest comme du Grand Tronc. La construction du Grand-Tronc avait aussi suscité une forte opposition. La proposition importante faite en chambre par mon honorable ami, sir A. T. Galt, en faveur de cette grande voie ferrée rencontra une opposition énergique et fut vivement combattue. Des hommes à vues larges, cependant, défendirent la mesure et réussirent à la faire adopter.

Eh bien ! messieurs, il en est ainsi du Nord-Ouest.

Nous sommes appelés à jouer un grand rôle sur ce continent. Ce n'est pas la diversité de race, de langue et de religion, qui sera jamais un obstacle puissant à la fondation d'une grande nation. Un grand homme politique, le fondateur de l'Autriche-Hongrie, a dit : " Ce n'est pas un pays qui n'a qu'une seul langue qui soit le plus facile à gouverner." Que nous formions un jour une grande nation, je n'en doute pas, et que les provinces restent différentes dans leur esprit, leur caractère, leurs mœurs, leurs institutions propres et leurs tendances, il n'y a pas là sujet de s'alarmer pour l'unité du but que nous poursuivons. Est-ce qu'il n'y a pas, même dans les trois royaumes de la Grande-Bretagne des gens qui ne parlent et ne parleront jamais l'anglais ? L'Irlandais, l'Ecossais, l'homme du pays de Galles, n'ont-ils pas pris leur dialecte particulier ? Ne sont-ce pas, cependant, de braves et loyaux sujets ?

N'ayons pas de crainte pour notre langue, messieurs. Le français, après tout, est la langue du monde, et si l'on gratte un peu les blasons des vieilles familles anglaises, on y trouve de vieux mots français dont les Anglais eux-mêmes s'énorgueillissent. *Honni soit qui mal y pense.*

Nous sommes le dévouement, la discipline avant tout. Nous regrettons le départ de notre gouverneur-général et nous acclamerons le gouverneur qui nous arrive.

(Ici l'orateur fait un éloge magnifique du marquis de Lorne en rappelant les principaux traits de sa carrière comme représentant de Sa Majesté au milieu de nous.)

En terminant, messieurs, je dois vous demander pardon d'avoir profité et peut-être abusé si longuement de votre bienveillance.

Laissez-moi vous répéter—et ce sera mon dernier mot—que l'oubli des luttes du passé, le sentiment de dévouement à la gran-

deur du Canada, voilà ce que nos compatriotes demandent, ce que tout le monde en Canada veut, ce que nous espérons et ce que nous aurons.

Les discours des ministres fédéraux terminés, M. Hugh McLennan, de la Commission du Hâvre de Montréal, proposa la santé du

PARLEMENT FÉDÉRAL.

En proposant cette santé, M. McLennan rendit un chaleureux témoignage aux qualités de sir Hector Langevin comme homme d'Etat et comme administrateur. Il le remercia en particulier de la justice avec laquelle il a traité le commerce de Montréal et la Commission du Hâvre, en sa qualité de ministre des Travaux Publics. Chaque fois, dit-il, qu'on s'est adressé à lui, on a obtenu prompte réponse, et les questions soumises ont reçu de lui toute la considération qu'elles méritaient. Il rappela les grandes qualités du regretté sir George Cartier, et dit qu'on les retrouvait dans son digne successeur. Les citoyens de Montréal, dit-il, sont heureux de pouvoir l'acclamer et lui offrir un témoignage de leur respect et de leur admiration.

M. McLennan invita alors l'honorable M. O'Gilvie, sénateur, et MM. Gault, Coursol et Curran, représentants de Montréal dans la Chambre des Communes, à répondre à la santé du parlement fédéral.

Discours de l'Honorable A. W. O'Gilvie.

Je constate que notre digne chef au Sénat, (Sir Alexander Campbell) a presque tout dit sur le compte de cette institution, et m'a conséquemment laissé très peu à dire.

Si ceux qui se plaignent du Sénat allaient à Ottawa dans le cours des quatre ou cinq dernières semaines de la session, ils trouveraient que cette chambre non-seulement est nécessaire, mais qu'elle expédie une somme considérable de travaux.

Pour ce qui est des qualités requises d'un sénateur, je dirai que tout homme appelé au Sénat devrait se débarrasser de tout esprit de

parti violent ; j'ajouterai que cette pratique est généralement suivie.

Pour ce qui est des travaux accomplis par la chambre dont j'ai l'honneur de faire partie, je dirai que l'exemple de Sir Hector Langevin, à défaut d'autres raisons, suffirait encore à nous inspirer l'amour du travail. Je connais l'honorable ministre des Travaux Publics depuis nombre d'années ; je sais comment il s'acquitte de ses devoirs. Je sais entre autres choses, que les personnes qui sont en correspondance avec son département n'attendent pas quinze jours avant de recevoir une réponse à leurs lettres ; elles la reçoivent généralement le jour suivant, ou au moins dans les deux ou trois jours qui suivent.

Sir Hector Langevin n'est pas homme à retenir quelqu'un à Ottawa trois ou quatre jours en lui disant " j'essaierai," pour lui dire finalement que rien n'a été fait ; il lui dit tout de suite si la chose peut être faite ou non.

On a beaucoup parlé des Canadiens-Français ce soir ; cela me rappelle que lorsque je représentais Montréal dans la législature de Québec, mes amis me disaient qu'il valait mieux avoir-là un Canadien-Français. Je puis dire que je suis Canadien dans toute l'acception du mot, tout comme sir Hector Langevin l'est lui-même. L'honorable ministre des Travaux publics sait considérer les intérêts du pays sans s'occuper des questions de race ou de religion, sans faire de différence dans ce que demande Québec ou Montréal.

Puisse l'honorable ministre des Travaux Publics garder longtemps encore la charge qu'il occupe et dont il remplit si bien les devoirs.

Discours de M. Coursol, M. P.

M. Coursol remercie les convives de la sympathie avec laquelle ils ont accueilli la santé proposée en l'honneur des membres du parlement du Canada. Je suis heureux de pouvoir en cette circonstance témoigner de mon estime et de mon admiration pour mon compatriote et mon chef, sir Hector Langevin.

Quant à moi, je ne suis qu'un soldat, une simple recrue dans le service bien que je représente la plus grande circonscription du pays. En 1878, le pays était dans une condition déplorable, il était sur le bord de la ruine, son commerce était paralysé et l'opinion générale demandait un changement de gouvernement. C'est alors que j'ai quitté le banc pour entrer dans la vie publique active. Mon désir était d'aider mes amis politiques ; la grande circonscription électorale de Montréal-Est a vengé sir George Cartier et a donné la victoire à mes amis.

Depuis 1878, le Canada a fait un progrès immense. Quand notre ancien chef, le collègue et l'ami de sir George Etienne Cartier, revint au pouvoir, avec la sagesse qui le caractérise, il sût choisir son gouvernement. La première personne qu'il choisit fut sir Hector Langevin, en qui il reconnaissait non-seulement un Canadien-Français, mais le premier homme d'Etat de la province de Québec. Je n'hésite pas à dire que sir Hector Langevin possède la confiance de la population anglaise comme de la population française et est un digne successeur de sir George Etienne Cartier. Il connait les besoins de ses compatriotes et prendra courageusement la défense de leurs libertés.

Le premier vote sérieux que j'aie été appelé à donner à la chambre avait pour but d'approuver la politique nationale, qui a été d'un si grand avantage au peuple. Mon second vote se rapportait à la construction du chemin de fer du Pacifique Canadien, dont l'extrêmité est de la cité de Montréal possède aujourd'hui le terminus ; les conservateurs ont tenu et ratifié les promesses de leur chef.

Le peuple a confiance dans ses députés et ceux-ci ont confiance dans le gouvernement. Avec la politique nationale, le Canada doit prospérer et déjà le peuple en bénéficie.

Comme conservateur, ce banquet est une cause de satisfaction pour moi et je remercie les organisateurs de m'avoir donné l'occasion d'y assister.

Discours de M. Curran, M P.

Je dois probablement à mon titre de député de Montréal-Centre l'honneur d'être appelé à porter la parole en cette circonstance. Si mon honorable ami, le député de Montréal-Est, peut se dire le représentant des Canadiens-Français et M. Gault celui des grands intérêts financiers de la cité, je puis, moi, me donner comme représentant la jeunesse canadienne. Comme tel je suis heureux de pouvoir acclamer l'hôte de ce banquet.

Il est inutile de récapituler les nobles et nombreuses qualités qui distinguent l'homme d'Etat que nous fêtons ce soir ; les orateurs qui m'ont précédé ont rendu justice à son impartialité envers les différentes nationalités, à son énergie indomptable, à sa supériorité et à son patriotisme. J'espère trouver l'occasion de prouver à l'honorable ministre des Travaux Publics par l'appui indépendant que je lui donnerai, l'estime en laquelle je le tiens, et cela d'une manière plus pratique que je ne pourrais le faire dans un discours. Je serais ingrat, cependant, si je ne profitais de l'occasion qui m'est offerte de rendre hommage dès maintenant à la bienveillance dont j'ai été l'objet de la part de sir Hector Langevin à à mon entrée au parlement. Quand je pris pour la première fois la parole en Chambre, ce fut en faveur d'un nombre considérable d'employés du gouvernement. Sir Hector ne s'est pas contenté d'approuver mes remarques, mais les a acceptées et leur a donné plein effet,

Je suis heureux de l'enthousiasme soulevé par la santé proposée en l'honneur du parlement. Cet enthousiasme est d'un bon augure pour la popularité et la stabilité de nos institutions. Nous ne pouvons nous enorgueillir de l'ancienneté de notre parlement, mais chacune des provinces de la Confédération peut être fière de l'histoire de son passé. Si nos institutions politiques ne sont pas très vieilles, en revanche, notre pays est immense, ses ressources sont pour ainsi dire infinies et les divers groupes de notre population sont reliés par un sentiment fraternel indissoluble. C'est la conviction que se forment tous les hommes publics à leur entrée en parlement.

L'importance de nos institutions politiques n'est surpassée, à

mon sens, que par la grandeur du patriotisme qui distingue nos hommes d'Etat et particulièrement nos chefs. C'est le temps, pour moi, de dire que je regrette de n'avoir pas entendu mon digne ami, l'honorable M. Costigan, dont la modestie proverbiale est probablement la cause du silence qu'il a gardé jusqu'à ce moment.

Rien à mon avis ne saurait mieux stimuler les hommes qui entrent sur la scène publique que l'ovation faite ce soir à l'un de leurs aînés. Rien non plus ne saurait profiter davantage à la jeune génération que de suivre l'exemple donné par celui que nous fêtons. Sir Hector n'est encore qu'au milieu de sa carrière ; il a conservé toute sa vigueur et toute l'ardeur de son patriotisme. Je suis sûr de me faire l'interprète de toute l'assistance et du pays tout entier en exprimant le vœu que sa carrière dure bien longtemps encore. (Applaudissement).

M. J. C. Doherty propose alors la santé suivante :

LE GOUVERNEMENT ET LA LÉGISLATURE DE QUÉBEC.

Discours de M. Doherty.

Je crois qu'il me sied particulièrement à moi, jeune Canadien qui n'ai eu aucune part au glorieux passé du pays, mais qui suis fier d'appartenir au grand lendemain du Canada, de proposer la santé du gouvernement et de la législature de Québec. Je ne suis pas seulement un jeune Canadien, mais je suis un Canadien "Canadien" ; le sang qui coule dans mes veines a fait de moi un Canadien irlandais ; mon langage a fait de moi un Canadien-anglais, et ma première éducation a fait de moi, si possible, un Canadien-français.

Vous honorez ce soir un homme que ses grands talents ont éminemment qualifié à occuper la haute position de ministre des Travaux Publics ; vous avez honoré également ses collègues dans le service public du Canada, ainsi que nos représentants dans le

parlement du Canada. Il ne faut pas oublier, cependant, que si Montréal est la première ville du Canada, la première ville du Canada est dans la province de Québec. Je ne dis pas ceci dans un esprit de rivalité locale ; je ne crois pas qu'il y ait parmi la population de la province de Québec aucun esprit de rivalité ou de jalousie locale : au contraire, nous avons jusqu'ici mis au service du Canada nos hommes les plus distingués, au nombre desquels ont peut mentionner l'hôte que nous honorons en ce moment. Il n'est donc que juste et légitime qu'on n'oublie pas les hommes qui sont à la tête du gouvernement de la province de Québec, hommes qui se dévouent en ce moment à une grande œuvre, utile non pas seulement à la province elle-même, mais à tout le pays.

Je propose donc la santé du gouvernement et de la législature de Québec et j'associe à cette santé le nom du premier ministre provincial, l'honorable J. A. Mousseau.

Discours de M. Mousseau.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Le caractère imposant que revêt la présente démonstration ne doit pas nous surprendre ; nous n'avons pas lieu de nous étonner de ce que les amis de l'homme éminent que nous acclamons ce soir soient accourus avec autant d'empressement. Tous ont voulu profiter de cette magnifique occasion pour démontrer qu'ils reconnaissent le mérite d'un des plus grands hommes d'Etat qu'ait produit notre pays. Je vois avec plaisir que les dames n'ont pas voulu rester étrangères à la fête de ce soir. Comme toujours, quand il y a des vertus à apprécier et de vrais mérites à reconnaître, elles ont su s'unir à nous et joindre leurs applaudissements aux nôtres. Je félicite bien sincèrement mon honorable ami d'avoir si bien gagné leurs sympathies.

Cette grande réunion de ce soir, M. le Président, est un hommage rendu au caractère, au talent, au travail, à la fidélité et au patriotisme. Sir George et sir Hector, l'ancien et le chef actuel

du Bas-Canada, seront les deux modèles que l'on pourra toujours proposer aux hommes qui voudront s'illustrer au service de leur pays. La vie politique à ses ronces, ses épines et ses persécutions —quoique je sois encore comparativement jeune, je le sais peut-être mieux que personne—mais elle a aussi de très grandes récompenses, qui font un peu oublier les déboires que l'on y rencontre, et qui sont une source d'encouragement : c'est quand une nation se lève comme aujourd'hui pour proclamer les services d'un homme d'état éminent, le proclamer comme chef dans la grande métropole de la Puissance, et cela sans distinction de races ni de croyances.

Je suis fier que le gouvernement de Québec, que j'ai l'honneur de diriger, ait été mêlé à cette démonstration. Je vous remercie cordialement, M. le Président et Messieurs, d'avoir pensé à le mettre sur la liste des toasts. Je crois, sans présomption, qu'il méritait cet honneur. Le gouvernement de Québec a fait de grandes choses depuis 1867. Il a accepté, pratiqué et développé la grande politique de Cartier : le développement du pays par les chemins de fer et la colonisation.

Il suffit, pour s'en convaincre, d'examiner la liste des chemins de fer que le gouvernement local a fait construire ou a subventionnés pendant cette période. On compte le Lévis et Kennebec, l'International, le Québec Central, le Montréal, Portland et Boston, le Waterloo et Magog, le Sud-Est (non compris l'embranchement de l'Avenir), la vallée de Missisquoi, le Saint-Laurent et lac Champlain, le Québec et lac Saint-Jean, le Montréal et Laurentides, la Baie des Chaleurs (exploration), la Frontière de Québec (exploration), l'embranchement de Saint-Jérôme (exploration), le Pacifique et Pontiac, le Québec, Montréal, Ottawa et Occidental.

Ces lignes ont reçu en tout plus de *quinze millions et demi* (soit $15,526,137.08) de piastres.

Nous avons dépensé, en chiffres ronds, $18,000,000 : nous avons construit ou aidé la construction d'à peu près quarante lignes ou embranchements de chemins de fer. Il est résulté de ces constructions de voies ferrées un immense accroissement dans la prospérité publique, dans la prospérité privée et l'augmentation

de la richesse nationale. Comme conséquence plus éloignée, nous pourrions aussi mentionner la diminution de l'émigration et le commencement du repatriement ; un autre résultat au point de vue politique, c'est notre position que nous avons faite meilleure à Ottawa. L'augmentation de la population a suivi l'augmentation de notre prospérité. On en a eu la preuve dans le réajustement de la représentation après le recensement de 1881. Ontario, au lieu de voir sa représentation augmenter de 12, comme après le recensement de 1871, ne l'a vu s'augmenter que de quatre.

Depuis deux ou trois ans, le gouvernement qui avait fait tant de sacrifices pour enrichir la province, s'est trouvé un peu appauvri. Au fond, il fallait peu d'argent pour remettre les choses dans un bon état ; malheureusement les luttes politiques ont tout gâté. Au lieu de se mettre résolument à l'œuvre, les partis ont voulu se chicaner sur la prétendue pénurie du Trésor public. C'est dans cet état que j'ai trouvé la province et le gouvernement lorsque j'ai eu l'honneur d'être appelé à en diriger les destinées le 31 juillet 1882. J'ai examiné en face et attentivement la situation financière de la province, et je puis dire au public et au pays que ceux qui disent que nous marchons vers la banqueroute calomnient leur pays. J'ai résolument mis la cognée à l'arbre et je suis sûr que dans un an ou deux, le budget de la province se chiffrera par un surplus. J'ai pris pour cela deux moyens que m'indiquait le bon sens. 1o La Réduction des dépenses dans le service civil et dans tous les services publics. J'ai peut-être été le seul homme jusqu'aujourd'hui capable de faire ces économies. Deux fois les administrations précédentes ont paru essayer de les faire, mais elles n'ont pas osé aller jusqu'au bout. J'ai énergiquement entrepris la tâche, et ce que j'ai dit à la chambre et partout sur les *hustings* depuis quelques mois sera réalisé à la lettre. Nous allons cette année même arriver à une réduction d'a peu près $150,000, et l'année prochaine, en changeant la législation, nous atteindrons certainement une économie de près d'un quart de million.

2o Le deuxième moyen est d'exiger d'Ottawa, dont les finances ont grandement bénéficié de notre dépense de $18,000,000, de réajuster le subside de 1867 et de le mettre sur une bâse plus

en conformité avec la logique et le bon sens, et surtout plus en conformité avec l'intention de ceux qui ont fait la Confédérations J'ai dit un jour que sous un air de grande bonhomie, je cachai· une énergie indomptable, et je crois que l'on commence un peu à s'en apercevoir ; et je puis vous promettre, M. le président et messieurs, comme je l'ai promis au pays, que mon programme sera exécuté et qu'avec l'appui cordial que j'espère rencontrer en chambre et dans le pays, j'arriverai à mon but, qui est surtout de ramener l'ordre dans les finances de la province.

On cite souvent l'exemple d'Ontario et l'on parle constamment de ses fameux surplus de $5,000,000. Suivant le proverbe " toute comparaison cloche," celle-ci pèche par la bâse, les deux termes de comparaison étant complètement différents. L'honorable M. McKenzie le disait, au parlement de Toronto, en 1871 ou 1872, lorsqu'il déclarait formellement que les surplus apparents d'Ontario n'étaient pas surprenant ; qu'ils n'étaient que le résultat d'une politique différente de celle qui est suivie ici. A Ontario, l'on tire du public sous forme de taxes indirectes ce qu'à Québec, le gouvernement paie lui-même. La plupart des frais de justice et d'autres services importants sont payés par les comtés et les municipalités : tandis qu'ici, c'est le gouvernement qui paie tout.

M. le président et messieurs, encore un mot et je finis. A Québec comme à Ontario, l'esprit de parti tue les parlements locaux. C'est la continuation de l'état de choses qui existait lorsque la Confédération s'est faite. Les deux grandes provinces de la confédération, Ontario et Québec, ont continué cette politique à Ottawa, à Toronto et à Québec. Etait-ce bien ! Etait-ce sage ? Je crois que oui quant à Ottawa, où le parlement central avait à inaugurer une politique nouvelle nécessitée par des circonstances nouvelles. A Toronto et à Québec, dans les parlements provinciaux, la chose était devenue inévitable par suite de l'état des esprits. Devrions-nous continuer le même régime ? Je mets de côté Ontario où les hommes publics n'ont pas besoin de mes conseils. Quant à Québec, je me permettrai d'exprimer une opinion qui n'est pas nouvelle : je crois qu'on gagnerait beaucoup à faire un gouvernement d'affaires plutôt qu'un gouvernement de parti.

LA PRESSE

M. H. Bulmer propose ensuite la santé de la presse, à laquelle M. Jos Tassé, M.P., répond comme suit :

Discours de M. Tassé, M.P.

M. le Président,

Messieurs,

A cette heure avancée, il faut être ou journaliste ou membre du Parlement pour avoir le courage de prendre la parole. A la Chambre des Communes, où des électeurs complaisants m'ont délégué, c'est l'heure des longs discours, des combats ardents ; à mon bureau de journaliste, c'est l'heure où nous cessons de tailler en pièces nos ennemis et de corriger nos dernières épreuves. Comme il me faut parler au nom de la presse, laissez-moi, à mon tour, vous servir une épreuve, sous forme d'une courte allocution, ne serait-ce que pour offrir un contraste saisissant aux pièces d'éloquence que vous venez d'applaudir.

Je n'hésite pas à dire tout d'abord que la presse s'associe de tout cœur à cette démonstration. Fêter sir Hector Langevin, c'est fêter l'un des nôtres, l'un de nos aînés, c'est fêter la presse canadienne. Notre hôte a fait ses débuts politiques dans la presse ; c'est dans le journal que je représente—dans la vieille *Minerve*, qui est presque inféodée à la cause conservatrice—que le jeune et laborieux étudiant, l'ancien clerc de sir George Cartier, devenu par la suite son lieutenant, puis son successeur, révéla son talent de publiciste et témoigna de son intérêt pour les questions publiques. C'est dans un autre journal resté non moins fidèle aux idées conservatrices—le *Courrier du Canada*—que notre hôte se distingua et fit preuve de cet esprit clair, logique, bien renseigné, de cet amour du travail—personne n'a mieux compris que lui le *labor improbus omnia vincit*—de cette persévérance indomptable, qui l'a poussé d'étape en étape, de poste en poste, jusqu'au sommet de notre organisation politique. Pour lui, la presse a été cette école forte, vigoureuse, patriotique — école du travail et du devoir—dans laquelle se sont formés d'autres hommes qui ont

jeté du lustre sur le nom canadien, à quelque parti qu'ils appartinssent, les Brown, les Howe, les McGee, les Hincks, les Morin, les Parent, les Chauveau, les Taché, sans compter ceux qui sont encore sur la brèche, luttant pour ce qu'ils croient être les meilleurs intérêts de la nation.

Cette démonstration est un encouragement pour tout le monde, un encouragement pour la jeunesse. C'est l'hommage rendu au mérite, au succès d'une longue et fructueuse carrière. Napoléon a dit que le bâton de maréchal se trouve dans le havre-sac de chaque soldat français. Sur la terre libre du Canada, il n'est pas d'honneur qui ne soit accessible à chacun. L'arène est ouverte à tous : au plus digne la palme, la couronne. Pendant cinq ans, nous avons même été gouvernés par un ancien maçon. Il est vrai que le peuple lui a dit dans un jour de colère : " Soyez plutôt maçon si c'est votre talent ; " mais cet exemple d'un homme parti du dernier échelon pour arriver au premier n'en est pas moins fécond en enseignements. Talent, travail et honnêteté : voilà la véritable royauté que nous sommes prêts à servir. Voilà la royauté, si bien personnifiée par notre hôte, devant laquelle seule nous nous inclinerons.

Cette démonstration fait honneur au parti conservateur, car elle montre que les préjugés nationaux et religieux sont bannis de ses rangs. Nos concitoyens d'origine anglaise acclament aujourd'hui sir Hector comme ils ont acclamé sir George Cartier, et comme nous, Français, nous acclamons sir John Macdonald, ce grand chef que nous pouvons comparer aux célébrités politiques du jour. A tous ceux qui sont mûs par le désir sincère de servir leur pays, nous savons appliquer les belles paroles de Thomas Moore :

> Shall I ask the brave soldier, who fights by my side
> In the cause of mankind, if our creeds agree ?
> Shall I give up the friend I have valued and tried,
> If he kneels not before the same altar with me ?

Oui, nous avons dans cette imposante manifestation—à laquelle se sont joints des hommes de toutes les provinces, de toutes les origines, de toutes les classes—la preuve éclatante que nos réputations ne sont plus circonscrites à une province.—Nos hommes

publics sont devenus la propriété du pays tout entier. Les barrières provinciales s'effacent : félicitons-nous tous ensemble de ce glorieux résultat. Nos horizons s'élargissent et nos ambitions comme nos devoirs doivent croître en proportion.—Cela ne veut pas dire que nous devons détruire ou affaiblir nos institutions provinciales. Au contraire, il nous faut les entourer de la plus vive sollicitude. Elles sont le pivot de notre système. Les amoindrir serait porter atteinte à la Confédération elle-même.

Les jalousies locales s'en vont également : ce banquet en est la meilleure preuve. Nous, Montréalais, nous fêtons ce soir l'une des gloires de Québec. Il est vrai que ces jalousies sont bien exagérées. Que la vieille cité de Champlain, perchée sur son promontoire comme dans un nid d'aigle, prospère, grandisse, étende ses ailes, les pousse jusqu'au fond du lac Saint-Jean, même jusqu'au pôle nord, nous applaudirons et nous crierons : bravo ! Montréal est trop grande et trop puissante pour perdre son temps dans de mesquines rivalités. Elle est prête à engager la lutte contre tout venant, et si elle allait succomber—ce que je ne redoute pas pour elle—elle pourrait dire de son heureuse rivale : " Nous l'avons combattue,mais nous sommes fière d'elle." Il est possible cependant qu'elle demande à sir Hector et à ses collègues d'affranchir son port et de lui donner ainsi les clefs du Saint-Laurent, de ce grand fleuve, de ce roi des fleuves, dont Joseph Howe, notre plus célèbre orateur, a dit un jour : " Roulez ensemble les eaux de la Seine du Français, du Rhin de l'Allemand, du Tage de l'Espagnol, du Tibre de l'Italien, et vous aurez à peine le Saint-Laurent." Cette mesure, Montréal la demande pour tenir tête au géant américain, qui voudrait monopoliser le commerce du continent.

Dans sir Hector Langevin, nous avons voulu fêter encore ce soir l'un des pères de la Confédération, l'un des auteurs de ce grand système politique—supérieur aux institutions tant vantées de nos voisins—copie revisée d'un grand modèle, fruit du temps et du génie, la glorieuse constitution anglaise, qui couvre de ses libertés une large portion du globe. Les noms inscrits sur ce monument ne sauraient périr—et notre hôte peut réclamer l'honneur d'y voir briller le sien avec éclat.

Il reste sans doute beaucoup à perfectionner dans notre organisation politique et sociale. Les préoccupations matérielles inhérentes à un peuple né d'hier nous absorbent, mais les arts et la littérature ne doivent pas être négligés. Ce seront les plus beaux ornements de l'édifice national. L'Europe a été peuplée par des barbares, mais nous sommes les descendants de barbares civilisés. Nous avons hérité de la civilisation européenne, et c'est cette civilisation qu'il s'agit d'améliorer, de perfectionner, comme ces arbres qui, transplantés sur un terroir étranger, poussent des racines plus profondes, se couvrent d'un feuillage plus riche et produisent des fruits plus abondants.

Dans sir Hector, nous honorons le parti conservateur, le parti qui a gouverné le pays presque sans interruption pendant trente ans, avec un éclat et un succès que les aveugles seuls pourraient nier ; le parti qui a été formé par les Baldwin, les Lafontaine, les Morin, les Taché, les Cartier, les Macdonald ; le parti de la tolérance dans la meilleure acception du mot ; le parti du véritable progrès, qui a construit le Grand-Tronc, le chemin du Pacifique, qui a doté Montréal du pont Victoria, l'une des merveilles du monde ; le parti de la loyauté bien entendue, loyal à l'Angleterre, mais loyal avant tout au Canada ; le parti qui nous a donné le code de lois les plus sages dont puisse s'enorgueillir une nation ; le parti qui, au lendemain d'une grande crise, a sauvé le pays en lui offrant la protection — mesure qui a été acclamée deux fois par le peuple, que nos adversaires voudraient renverser, mais qu'ils ne sauraient renverser, car le peuple a refoulé le flot libéral en lui disant de sa voix puissante : " Tu n'iras pas plus loin."

Oui, tenons au parti conservateur, je dirai plus, tenons à l'existence des deux partis. Que notre mot d'ordre soit : *By the party, with the party and for the country.* C'est Burke qui a dit que l'homme qui ne pouvait s'associer avec l'un ou l'autre des partis devait être un ange ou un démon. Supprimez les partis, et vous donnez libre cours aux ambitions les plus effrénées, à la vile spéculation, aux mesquins intérêts personnels. Supprimez les partis, et vous arrivez à cet émiettement, à ce fractionnement de forces, de volontés, d'aspirations, qui paralyse en général les races

latines. Supprimez les partis, et notre pays reste divisé en castes en factions, luttant l'une contre l'autre. Supprimez les partis, et il nous faudra renouveler à chaque instant la bataille des Plaines d'Abraham. Les partis sont l'une des sauvegardes de la moralité politique. La victoire appartiendra au plus digne. Tâchons de la mériter dans l'avenir comme nous l'avons fait jusqu'à présent. Chefs et soldats, remplissons tous notre devoir et le pays sera fier de nous.

Un fameux amiral anglais s'écriait à la veille d'une grande bataille : *Englands expects every man to do his duty.* Le Canada doit s'attendre aussi à ce que chacun de ses enfants fasse son devoir. Nos destinées sont entre nos mains. Faisons en sorte qu'elles soient belles, larges et brillantes. Préparons-nous à toutes les éventualités Le présent est plein de promesses, et Joaquin Miller a écrit avec raison qu'il y a plus de bonheur et de liberté par mille carré au Canada que dans aucune autre partie du monde. Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre, disait Musset. Comme nous pouvons plonger notre coupe dans les eaux de deux océans, cela doit suffire à toute nos aspirations. Si l'aigle américain déploie ses ailes sur une immense contrée, n'oublions pas que le castor canadien a un pays aussi vaste que l'Europe pour y exercer son talent, son travail et son industrie. Pour arriver à tous ces progrès, au plein épanouissement de nos institutions, à la création d'une nouvelle et grande nationalité au nord du continent, la presse sera un levier, une arme puissante. Toujours vous la trouverez au premier rang pour éclairer la nation et lui indiquer le chemin de l'honneur, de la liberté et de la véritable grandeur. (Applaudissements).

Après le discours de M. Tassé, M. le maire Beaudry propose la santé des Dames, à laquelle M. J. G. H. Bergeron, M.P., répond dans les termes suivants :

Discours de M. Bergeron, M. P.

M. le Président,

Sir Hector, Mesdames et Messieurs,

J'avoue de suite que je ne suis pas assez éloquent et que je parle trop mal pour répondre dignement au toast proposé à un sexe qui parle si bien. On aurait dû confier cette tâche agréable et difficile à un autre.

Puisqu'on m'a choisi, j'aime trop les femmes pour refuser de répondre à leur santé.

Je dirai de suite que je ne considère pas cette santé comme un toast banal ; et malgré mon peu de préparation, je veux dire comment je comprends la femme.

La femme est le bon génie de l'homme et la gloire des peuples, Chez elle, l'amour est une vertu. Dieu veuille qu'elle s'en rappelle toujours.

Prenez-là toute petite. Elle a déjà des instincts de mère. Elle a soin de sa poupée; elle lui prodigue des caresses, et son petit cœur bat déjà pour ce morceau d'ivoire qui possède toutes ses affections. Plus tard, la voyez-vous triste et pensive ? Ah ! c'est qu'elle aime et elle y met toute son âme, comme d'ailleurs dans tout ce qu'elle fait.

Elle est épouse.... et que de force et de courage elle donne à celui dont elle partage et la joie et les soucis ! Cette partie-ci, je ne la connais que pour en avoir entendu parler ! ! !

Comme mère, ah ! c'est là qu'elle est sublime d'amour, de dévouements sans bornes, pouvant donner cent fois sa vie pour son enfant, tremblant pour lui et ne vivant que pour cet être chéri, son œuvre, son chef-d'œuvre.

La femme, en qui se synthétise la force du mouvement qui emporte depuis les mondes jusqu'au grain de poussière, est la fin et le commencement de cet être si complet et si imparfait, l'homme,

qui l'adore, qu'elle met au monde sous cette invocation douloureuse, *labora,* et qu'elle élève pour cette autre mission : aimer !

Mystérieuse disposition de leur nature—le plus grand attrait de l'amour, aux yeux des femmes, c'est qu'il apporte avec lui la souffrance.

Elles volent à ce monstre qui les dévore presque toutes, avec la même passion que ces fanatiques de l'Inde qui se précipitent sous les roues de l'Idole qui doit les écraser.

De là ce reproche de manquer de raison dédaigneusement formulé contre les femmes par certains moralistes.

La raison et le cœur sont deux frères de lit différent. Là où il y a tant de raison et de raisonnement, le dévouement manque ou est stérile. Au martyre il faut une foi, à l'espérance il faut un foyer.

Laissons donc aux femmes leur caractère mobile, léger, leur sens nerveux, leur cœur impressionnable ; sèchons par des baisers les larmes aux yeux de nos mères, et que les maris cueillent les sourires de leurs épouses sur leurs lèvres roses.

Soyons heureux d'avoir eu pour mères les femmes de France et d'Angleterre, les vraies femmes, que Dieu a données à la terre, ces femmes fortes qui ont donné au monde des héros.

Canadiens, nous descendons de ces femmes, et si j'avais le temps, je démontrerais que les Canadiennes sont les dignes filles de leurs aïeules.

C'est une grande consolation pour nous, M. le Ministre, et ceci doit vous faire espérer d'avantage dans notre avenir national.

Je ne crois pas me tromper en disant que les trois quarts des Canadiennes sont conservatrices. C'est une preuve que c'est la bonne et la saine politique, car les femmes se trompent rarement.

J'espère qu'elles continueront à employer les moyens de persuasion que l'on sait à tenir leurs fils, leur époux et leurs frères, fidèles à cette politique dont vous êtes un des plus dignes chefs en même temps qu'une des gloires, pour l'avancement, le plus grand bien, le bonheur et la prospérité de notre patrie commune, notre cher Canada.

Ce discours termina le banquet. Il était près de trois heures du matin, et les convives se dispersèrent au son du *God Save the Queen.*